

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Groupe
Ornithologique
Breton

Juin 2010

Numéro 21-1

Ar Vran

Ar Vran est une publication semestrielle du
Groupe Ornithologique Breton

Groupe Ornithologique Breton
- BP 42 -
56110 GOURIN
www.gob.fr

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier *Word*.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN
croac29@wanadoo.fr

Comité de relecture

Guillaume Géлинаud
Bernard Iliou
Patrick Philippon

Photo de couverture : chevêche d'Athéna adulte (Vibraye -Sarthe , avril 2010). F. Jallu

Groupe Ornithologique Breton

Bulletin d'adhésion - abonnement 2010

Bulletin à renvoyer, accompagné du règlement, à :

GOB - BP 42 - 56110 GOURIN

nom :		prénom :	
adresse :			
code postal :		ville :	
pays :		téléphone :	
email :			

formule choisie :

formule	description	tarif normal	tarif réduit	montant
1	ADHESION + Bulletin de liaison papier	15,00	7,50	
2	ADHESION + Bulletin de liaison par email	9,00	4,50	
3	Revue AR VRAN papier (+ ligne 1 ou 2)	17,00	8,50	
4	Revue AR VRAN par email (+ ligne 1 ou 2)	10,00	5,00	
7	Revue AR VRAN papier sans adhésion	34,00	17,00	
8	Revue AR VRAN par email sans adhésion	20,00	10,00	
TOTAL :				

Tarifs réduits : ces tarifs sont réservés aux étudiants, demandeurs d'emploi et personnes bénéficiant du R.M.I.

Je réserve l'usage de mes coordonnées aux membres du conseil d'administration du GOB et aux adhérents chargés de l'envoi des publications.

Date :

Signature :

Ar Vran

VOLUME 21 - 1, Juin 2010

SOMMAIRE

0158	LE MAO Daniel -	Engoulement d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> dans la brume...	2 - 5
0159	FEVRIER Yann -	La nidification du gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> sur le littoral ouest de la baie du Mont-Saint-Michel : une progression liée à la dynamique sédimentaire ?	6 - 14
0160	CLECH Didier -	Etude de la population de rapaces nocturnes d'un secteur du haut Léon, Finistère	15 - 28
0161	COZIC Erwan & LE CORRE Yvon -	Un vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i> dans les monts d'Arrée en mai 2008	29 - 32
0162	DERIAN Gwenaél -	Sites de nidification et réussite dans un groupe de goélands argentés <i>Larus argentatus</i>	33 - 43
0163	CHAMPION Mikael -	Une paruline des ruisseaux <i>Seiurus noveboracensis</i> dans le Finistère en octobre 2008 : première observation continentale d'une paruline en France	44 - 48
- Brèves -			
0164	GUILLET Willy -	Une hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> en décembre en Bretagne	
0165	QUELENNEC Thierry -	Le possible martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i> vu au dessus de Brest en décembre était une hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> !	
0166	QUELENNEC Thierry -	Les monts d'Arrée brûlent...	

Editorial

En lieu et place de l'éditorial, le GOB et Ar Vran tenaient à rendre hommage à Rémy Basque qui nous a quitté ce printemps.

En s'installant comme dentiste au début des années 80 à Séné (Morbihan), l'ancien chasseur - pêcheur corrézien se passionne pour l'ornithologie et la photographie. Rémy s'engage alors au sein de la SEPNB et du GOB. Il milite activement pour la défense des marais de Séné et de la réserve de Falguérec en particulier. Réserve associative de 15 ha en 1983, passant à 40 ha en 1989, c'est à cette époque que germe l'idée de créer « un centre permanent d'études du milieu » pour accueillir, former et mobiliser le public sur les aspects de protection de la nature. Créatif, inventif, enthousiaste,....

Après bien des vicissitudes, la réserve de Falguérec devient en 1996 la « Réserve Nationale d'Etat des marais de Séné », couvrant 410 ha. Rémy était aussi visionnaire. Il réussira à convaincre les participants de la nécessité d'une gestion tripartite (SEPNB, commune, chasseurs). Une première alors, démontrant aussi son ouverture d'esprit.

Sa pugnacité s'exerça aussi dans d'autres combats. En 2005, avec humour et véhémence, il dénonce la démoustication du littoral utilisant des pesticides nuisibles à la santé humaine.

Au niveau régional, Rémy restera celui qui a mis en place, en 1999, la clinique des oiseaux à Theix pour les sauver de la marée noire de l'Erika. Grâce à cela, il se verra décerner le titre de « Breton de l'année », en 2000, par le Télégramme.

Passionné de photos, en particulier les limicoles et les laridés, Rémy a régulièrement réalisé des expositions de photos animalières qui seront primées à des concours. En 2009, plus de 40 000 personnes ont admiré ses oeuvres lors d'une exposition à Vannes. Il a également publié plusieurs livres. Après son guide « Les oiseaux du golfe du Morbihan », « Plumes au vent », sorti en 2008, mêle réflexions et photos.

Enfin, le GOB se prive d'un œil d'artiste rigoureux puisqu'il avait accepté de participer au choix des illustrations pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne.

Merci Rémy pour ton exemple.

Patrick Phillipon
président du G.O.B.

Thierry Quelennec
responsable de la revue

ENGOULEVENT D'EUROPE

Caprimulgus europaeus

DANS LA BRUME...

Daniel Le Mao

Une opération concertée de comptage d'engoulevents d'Europe *Caprimulgus europaeus* chanteurs s'est déroulée les 5 et 19 juin 2009 sur le massif du Menez-Hom, à l'initiative des adhérents du G.O.B. de Basse-Cornouaille.

PROTOCOLE

Zone d'étude

La zone étudiée couvre une surface de 750 ha délimitée au nord par le sentier de randonnée en bordure de la forêt

communale de Trégarvan, à l'ouest par la D 887, au sud par la route de Dinéault, et à l'est par le circuit des Hauts de Dinéault. Couverte de bruyère, de molinie, d'ajonc, de bourdaine et de pin maritime, elle garde par endroits les stigmates de l'incendie de juin 2006 qui a ravagé près de 300 ha de landes. Elle offre un habitat propice à la nidification de l'engoulevent d'Europe, excepté la partie sommitale et les fortes pentes des versants nord et sud-ouest dépourvues d'arbres ainsi que deux secteurs plus fermés au sud-est.



*photo 1 : vue aérienne de la zone d'étude, la lande du Menez Hom (Dinéault- Finistère, février 2008).
Y. & E. Cozic*

Méthode

12 observateurs par équipes de deux se sont réparti les 22 points d'écoute de 10 mn positionnés sur les sentiers et distants de 500 m. Les données

(localisation et heure des chants) sont reportées sur des fiches de relevés de type STOC EPS afin de réduire les risques de doubles comptages.



photo 2 : engoulevent d'Europe en migration postnuptiale (Oman, octobre 2007). T. Quelennec

RESULTATS

Premier inventaire

L'opération avait été maintenue malgré un risque d'averses qui s'est malheureusement confirmé en début de soirée, rafraîchissant nettement l'atmosphère. C'est sous un ciel chargé laissant encore échapper quelques gouttes sur le sommet du massif envahi par la brume que débute le comptage.

Les premiers chanteurs se font entendre dès 22h10. Mais seulement 3 oiseaux sont localisés après 23h. Malgré tout, 25 chanteurs ont été dénombrés ce qui représente une densité de 3,3 chanteurs pour 100 ha. Ce chiffre mérite cependant deux commentaires. Tout d'abord, le comptage réalisé ultérieurement montre que tous les chanteurs n'ont pas été comptabilisés lors de ce premier passage, en outre, l'étude montre que l'espèce délaisse pour nicher les zones de lande nue sur les pentes et le sommet du Menez Hom soit plus de 200 hectares. Si l'on enlève cette surface, les densités sont bien évidemment plus élevées.

Second inventaire

Un nouveau comptage partiel effectué par 6 observateurs s'est déroulé le 19 juin dans d'excellentes conditions météorologiques. Si celui-ci ne nous autorise pas à extrapoler pour l'ensemble du massif, il donne des indications intéressantes sur l'influence de la météo sur le comportement de l'espèce : le 5 juin, sur le chemin de randonnée, en lisière du bois de

Trégarvan, 4 points répartis sur un circuit de 1 km avaient permis de concrétiser la présence de 3 chanteurs. Au cours de ce second inventaire, ce sont 14 oiseaux, dont 9 chanteurs, qui ont été dénombrés. Ce qui représente localement une densité de l'ordre de 10 à 11 chanteurs pour 100 ha.

Sur le second circuit de 4 points où 1 seul chanteur avait été relevé, 3 chanteurs ont été localisés. Deux autres points rajoutés sur des zones qui n'avaient pas pu être couvertes précédemment ont également permis de noter 3 chanteurs.

Analyse

Au total, ce second passage réalisé deux semaines plus tard aura permis de trouver 12 chanteurs sur 8 points d'écoute, là où 4 chanteurs avaient été comptabilisés le 5 juin, ce qui laisse à penser que la population d'engoulevents nicheurs est bien supérieure aux chiffres avancés. Il serait souhaitable de renouveler l'an prochain cette opération contrariée par la météo pour obtenir des données plus fiables et localiser les chanteurs avec plus de précision, avec en perspective un suivi annuel.

Pour information, un premier inventaire organisé le 25 juin par Sébastien Nédellec dans les Landes de Locarn sur une surface de 250 ha donne une densité globale proche de 10 chanteurs pour 100 ha. Sur les Landes de Cojoux (35), où un suivi est réalisé depuis 10 ans par Matthieu Beaufiglioli, 6 à 7 chanteurs sont dénombrés sur un secteur favorable de 70 ha.

Autres espèces contactées

Lors des repérages (31 mai et 3 juin) et des deux comptages, plusieurs autres espèces ont été observées.

De jour : pipits farlouses *Anthus pratensis* et alouettes des champs *Alauda arvensis* sur les zones non boisées ainsi qu'un mâle de busard cendré *Circus pygargus* et de traquet motteux *Oenanthe oenanthe* près du sommet ; chants de fauvettes à tête noire *Sylvia atricapilla* et de fauvettes des jardins *Sylvia borin*, coucou gris *Cuculus canorus* très présent, chants de pipits des arbres *Anthus trivialis* dans les boisements épars de pins en lisière de la forêt communale de Trégarvan.

En soirée : chants de coucous gris, un busard cendré mâle, une grive musicienne *Turdus philomelos*, un héron cendré *Ardea cinerea*, un couple de faucons hobereaux *Falco subbuteo*, des alouettes des champs.

nouvel inventaire 2010

Un nouvel inventaire a été réalisé le 28 mai 2010 à partir de 21 des points d'écoute utilisés l'an passé. Il a donné une fourchette de **23 à 26 chanteurs**. Mais, une fois encore, les conditions étaient médiocres en soirée. Les températures étant rapidement descendues (8° vers 23h30), les chanteurs se sont peu manifestés.

Un second passage effectué le 24 juin

sur 19 points d'écoute, cette fois dans de très bonnes conditions avec des oiseaux très actifs, a donné **une estimation de 29 à 30 chanteurs**. Ces chiffres seront à confirmer dans l'avenir. La localisation précise des chanteurs reste aléatoire, les chants portent loin et les risques de double comptage ne peuvent être totalement éliminés.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble des observateurs ayant participé à ces deux soirées d'enquête : Alain Boennec, Patrick Carrer (et Ghislain), Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, Erwan Cozic, André Crabot, Ronan Debel, Luc Germain (et ses enfants), Ludovic Ladan, Bernard Lagadec, Sandrine Le Mao, Sébastien Nédellec.

Remerciements également à Bernard Iliou, Loïc Gosselin (GEOCA), et Jean-Paul Mérot (LPO44) pour leurs conseils avisés, à Alain Desnos et Rémy Le Mao pour leur participation aux repérages, à Sébastien Nédellec et Matthieu Beaufiles pour leurs informations. Merci encore à Ronan Debel et Bernard Iliou qui ont bien voulu corriger ce compte-rendu.

Merci aux nouveaux observateurs qui ont rejoint l'équipe en 2010 : Thierry et Marianne Quélennec, Gilles Guennec, Alain Desnos et Youn Boennec.

Daniel Le Mao
Miné Saint Jean
29390 SCAËR

LA NIDIFICATION DU GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrius* SUR LE LITTORAL OUEST DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL : UNE PROGRESSION LIEE A LA DYNAMIQUE SEDIMENTAIRE ?

Yann Février

Espèce caractéristique des rivages sableux de Bretagne, le gravelot à collier interrompu subit une pression anthropique qui lui confère aujourd'hui un statut de nicheur très vulnérable sur la majeure partie de ses habitats littoraux. Inscrit à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et à la liste rouge nationale des nicheurs menacés, il jouit d'un statut d'espèce patrimoniale majeure en Europe, du fait de son déclin important dans certains pays (Birdlife International, 2004). A l'échelle nationale, l'espèce connaît des fluctuations d'effectifs et de distribution importantes depuis plusieurs dizaines d'années. En Ile-et-Vilaine, où le gravelot à collier interrompu colonise uniquement les cordons coquilliers de

l'ouest de la Baie du Mont Saint-Michel, plusieurs recensements ont permis de mettre en évidence la progression de l'espèce sur le site, qui profite vraisemblablement de la dynamique sédimentaire locale particulière et d'une fréquentation humaine encore relativement restreinte. Les derniers inventaires de 2004 et 2007 mettent en effet en évidence une augmentation nette de la population qui est passée de 25 à près de 60 couples nicheurs en quelques années, étendant à cette occasion, sa répartition vers l'est de la Baie à la faveur du développement de nouveaux cordons coquilliers devant les herbus.

Les cordons coquilliers de l'ouest de la Baie du Mont Saint-Michel font partie

intégrante des habitats prioritaires de la vaste zone Natura 2000 qui s'étend entre Bretagne et Basse-Normandie. Ces milieux sont remarquables à double titre : d'une part ils forment un habitat rare et méconnu, en constante évolution géomorphologique (Bonnot-Courtois *et al.*, 2004) et d'autre part, ils constituent une zone d'accueil pour diverses espèces animales et végétales remarquables dont certaines raretés régionales (Février, 1999). Parmi les espèces inféodées aux cordons, le gravelot à collier interrompu fait image de témoin privilégié de l'évolution du milieu. L'histoire locale de l'espèce semble en effet intimement liée à celle des cordons, unique secteur de reproduction en Ile-et-Vilaine et principal site en Baie du Mont Saint-Michel. Après la découverte de cette population en 1971, la reproduction fut notée dès

l'année suivante et les premières estimations de 1973 indiquèrent déjà un effectif d'environ 30 couples (Collectif, 1993). Par la suite, des comptages plus réguliers permirent de constater une relative stabilité, le chiffre de 1984 (12 couples) révélant probablement une sous-estimation (Collectif, 1993). En 1998, un recensement plus approfondi fut effectué sur l'ensemble des cordons coquilliers d'Ile-et-Vilaine dans le cadre d'un stage professionnel (Février, 1999). Suite à cette première étude globale et précise de la reproduction, un second inventaire eu lieu en 2004, dans le cadre des prospections menées pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. En 2007 enfin, un inventaire plus méthodique permit de mettre en évidence l'évolution quantitative et spatiale de la population de gravelot à collier interrompu.



photo : gravelot à collier interrompu (Sarzeau - Morbihan, juin 2009). Y. Février

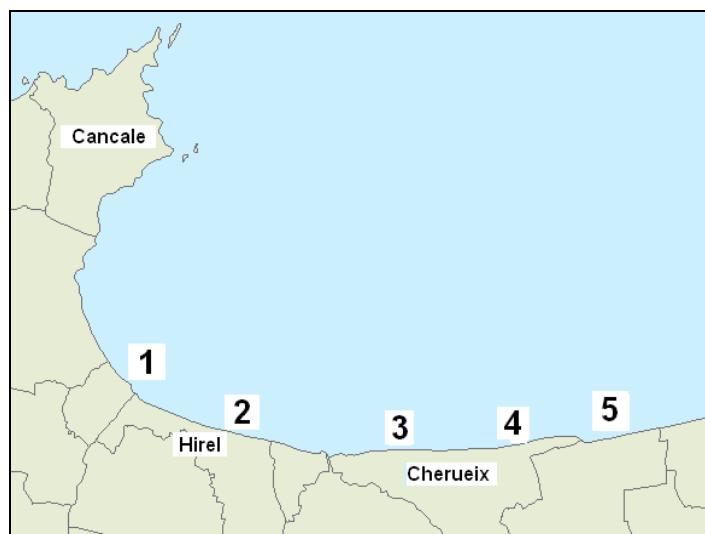
METHODE DE RECENSEMENT

Les études menées en 1998, 2004 et 2007 l'ont été en se basant sur le même type de recensement, qui plus est en partie par le même observateur, ce qui a permis de minimiser les biais liés aux méthodes de prospection. Les personnes ayant participé aux recensements avaient, dans tous les cas, une bonne connaissance de l'espèce et du comportement des adultes en période de reproduction. La difficulté des inventaires a résidé essentiellement dans la concentration des nids sur certains secteurs, associée à la discrétion des adultes lorsqu'ils quittent leur nid (le fait de trop se focaliser sur un individu nicheur peut alors distraire l'observateur qui ne voit pas partir un second individu un peu plus loin).

La réalisation d'un transect linéaire en bas de cordon permet généralement de repérer d'assez loin le départ du nid de l'adulte couveur, parfois accompagné de son partenaire. De manière générale,

l'adulte s'éloigne du nid en courant vers la vasière où il rejoint parfois d'autres oiseaux. La distance de fuite est très variable selon les individus, et sans doute aussi selon l'avancement de l'incubation. Afin de repérer l'emplacement du nid, l'observateur continue son trajet en surveillant, souvent dans son dos, le retour du gravelot mais également en guettant le départ éventuel d'autres nicheurs, d'où l'intérêt de fonctionner par binômes. Peu d'oiseaux montrent un comportement de diversion (aile cassée), vraisemblablement plus fréquent lorsque les jeunes ont éclos. Lors de ces recensements, les observateurs n'ont pas stationné à proximité des nids puisqu'il n'était pas question de contrôler les pontes ou de localiser précisément les nids (excepté en 1998).

Les 5 grands secteurs qui constituent les zones de reproduction de l'espèce (carte 1) n'ont pas tous été prospectés à chaque recensement du fait des surfaces importantes à couvrir et du nombre limité d'observateurs.



carte 1 : localisation des 5 secteurs de nidification de gravelot à collier interrompu dans la baie

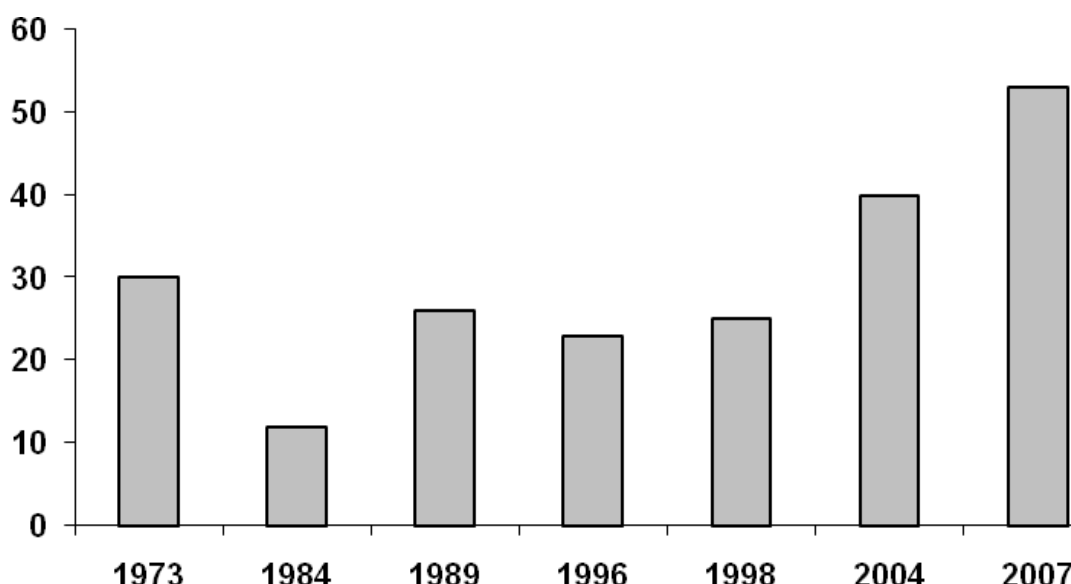
RESULTATS

Evolution temporelle des effectifs nicheurs

Si l'on ne dispose pas de chiffres antérieurs à 1973 concernant la population présente sur les cordons coquilliers, une relative stabilité des

effectifs apparaît entre 1973 et 1998 au moins, puis une augmentation nette au cours des années 2000 (Fig. 1). De 25 couples en 1998, la population est passée à 40 couples au moins (sans inventaire sur le secteur 5 qui compte plus de 20 couples en 2007) et 53 à 60 couples en 2007.

figure 1 : évolution dans le temps des effectifs nicheurs (nb. de couples) de gravelot à collier interrompu sur les cordons coquilliers de l'ouest de la Baie du Mont Saint-Michel (d'après Collectif, 1993 ; Février 1999 et résultats de l'étude)

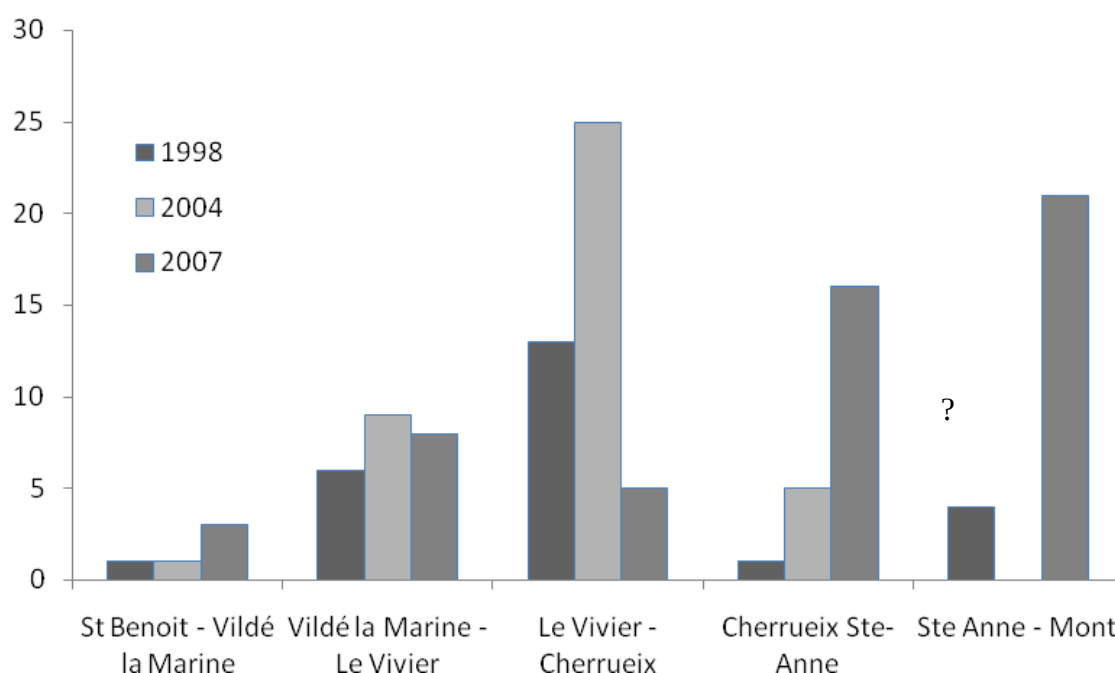


Evolution spatiale des couples nicheurs

Tous les secteurs favorables n'ont pas été recensés durant ces 3 années de suivi. Il en ressort donc quelques imprécisions sur les effectifs totaux et

quelques doutes sur l'évolution spatiale des couples nicheurs. Néanmoins les sites bien suivis comme le littoral de Cherrueix permettent d'obtenir des informations intéressantes sur les mouvements de population (Fig. 2).

figure 2 : évolution dans le temps des effectifs (couples nicheurs) de gravelot à collier interrompu par secteurs d'étude sur les cordons coquilliers de l'ouest de la Baie du Mont Saint-Michel



Traditionnellement, le secteur le plus oriental de la Baie, le **secteur 1** (St-Benoît – Vildé La Marine) est pauvre en indices malgré un linéaire sableux important. Les pressions anthropiques y sont assez fortes en raison de la proximité des habitations et des zones de stationnement qui permettent un accès aisé à l'estran. Plusieurs couples y sont néanmoins notés chaque année.

Le **secteur 2** (Vildé la Marine – Hirel) semble lui toujours attractif pour l'espèce malgré une pression anthropique importante (comprenant l'accès de véhicules à moteur ou à voile) depuis de nombreuses années (Février, 1999). La répartition et le volume de cordons sur ce secteur ont également assez peu

évolué depuis 1998 (Bonnot-Courtois et al., 2004). La majorité des couples se concentre sur la partie Est de ces cordons (Annexe).

Le **secteur 3** (Cherrueix - Ouest), qui a été le secteur le mieux suivi sur ces 3 années, a connu une évolution importante au cours de la période d'inventaire. Le chiffre exceptionnel de 2004 (25 couples) semblait pouvoir être relié aux nouveaux cordons de haute-slikke apparus à cette période, dont certains étaient relativement isolés du littoral (accès difficile aux piétons et autres activités). En 2007, ce secteur n'offre que très peu de données sans réelle explication, si ce n'est le transfert des couples vers le secteur voisin

(secteur 4). A noter également que plusieurs secteurs ayant déjà accueilli des couples nicheurs par le passé (comme la zone portuaire du Vivier-sur-Mer), n'ont pas été prospectés durant les années 2004 et 2007 et pourraient bien encore abriter quelques tentatives de reproduction de l'espèce qui s'adapte parfois bien aux activités humaines et aux milieux anthropisés pour peu que les conditions soient favorables : cultures légumières, mielles... (Guermeur & Monnat, 1980 ; Debout, 2009).

Le **secteur 4** (Cherrueix – Est) accueillait un seul couple en 1998, puis 5 couples en 2004 contre 21 couples en 2007. Les cordons situés à l'est du bourg représentent donc, en 2007, une zone importante de nidification pour l'espèce avec de fortes concentrations notées.

Le **secteur 5** (Ste-Anne) a subi une progression spectaculaire que l'on peut aisément attribuer à la dynamique géomorphologique locale. En 1998, les premiers couples sont notés sur ce secteur, sur lequel auparavant n'existait pas de cordons favorables à l'installation de l'espèce. Si en 2004, aucun inventaire n'a été mené sur ce secteur, les résultats de 2007 font ensuite état de 21 couples présents. Il s'agit sans conteste des cordons les moins fréquentés humainement de l'ensemble de la zone étudiée car peu accessibles en raison de leur éloignement du trait de côte.

Réussite de la reproduction

En termes de réussite, aucune indication n'a pu être apportée en 2007, mais comme bien souvent avec cette espèce, des passages rapprochés sur le même secteur ont permis de mesurer des différences notables dans le nombre d'individus présents. Les nids font souvent l'objet de destructions naturelles (marées) ou de prédation et les adultes sont sensibles aux dérangements qui constituent une contrainte supplémentaire (Pineau *in* Yeatman-Berthelot & Jarry, 1995 ; Debout, 2009). Sur les cordons coquilliers comme ailleurs, ces 3 facteurs semblent également se combiner puisque ici aussi les dernières grandes marées du printemps causent des pertes importantes (plus de 50 % des premières pontes détruites par la dernière grande marée en 1998 (Février, 1999)), ainsi que la prédation (goélands, mammifères carnivores...) et les dérangements humains (*obs. pers.*).

A noter toutefois une certaine tolérance chez quelques individus qui restent assez confiants et peuvent rester au nid malgré le passage de groupes de marcheurs et de chiens à proximité (*obs. pers.*). Chaque année, des jeunes sont observés et témoignent de la réussite de certains couples sans qu'il soit possible d'évaluer le succès global de la population nicheuse.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Alors que les tendances nationales étaient plutôt pessimistes par le passé, une meilleure prospection a conduit à la découverte de l'espèce dans plusieurs régions depuis les années 70 tandis que d'autres populations progressaient, révélant surtout sans doute d'importants échanges entre populations (Dubois *et al.*, 2008). Le gravelot à collier interrompu n'a d'ailleurs pas été classé sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs, même s'il reste considéré comme "quasi-menacé" (UICN-MNHN, 2008).

La Normandie notamment a vu ses effectifs nicheurs progresser ces dernières années, notamment dans la Manche (Debout, 2009). En Bretagne, la mobilité des colonies était déjà signalée dans le premier atlas régional avec la disparition des populations de Brière et de l'estuaire de la Loire ou l'apparition de nicheurs dans des champs cultivés du Léon (Guermeur & Monnat, 1980). Depuis les années 80 qui ont connu une estimation maximale de 375 couples (Maout *in* collectif, 1996), d'importantes modifications ont encore eu lieu, la population régionale régressant sensiblement et sa répartition se concentrant de plus en plus à quelques secteurs favorables (Bargain *et al.*, 1998 ; Février & Mauvieux *in* collectif, à paraître).

En réalité, le gravelot à collier interrompu connaît surtout une fluctuation dans sa distribution, même s'il reste difficile de faire la part des

choses entre meilleure prospection et colonisation récente de certains sites. Il a ainsi fortement régressé voire disparu d'Europe du Nord et de certains secteurs d'Europe de l'Est (Tucker & Heath, 1994) et il semble subir un récent déclin dans certains bastions méditerranéens (Birdlife International, 2004).

La dynamique positive récente constatée en Ile-et-Vilaine est, elle, à mettre en relation avec l'expansion géographique constatée sur le littoral oriental du Cotentin.

L'intérêt des sites colonisés doit donc être mis en avant comme un facteur clé dans la colonisation de l'espèce. Les atouts des cordons coquilliers de la Baie du Mont Saint-Michel sont doubles :

D'une part, l'évolution permanente du littoral permet, chaque année, l'apparition de nouveaux secteurs potentiels de reproduction qui semblent bien convenir à cette espèce pionnière des sables littoraux. Il serait donc extrêmement intéressant de mener rapidement une étude conjointe sur la reproduction du gravelot à collier interrompu et la dynamique sédimentaire de la zone.

D'autre part, les cordons coquilliers restent à l'heure actuelle relativement préservés du tourisme de masse et des activités humaines, si on les compare aux autres zones de reproduction littorale de l'espèce en Bretagne. Les conditions d'accès limitées, des zones de vasières

pouvant freiner les promeneurs et de vastes surfaces de cordons (Sainte-Anne notamment) permettent à la population de progresser encore. Malgré tout, le développement des sports littoraux (char à voile, kite-surf...) et la fréquentation accrue de ce littoral « de repli » consécutif à la saturation ponctuelle de la Côte d'Emeraude, n'ira pas sans poser de problèmes de cohabitation avec cette espèce et bien d'autres.

Il convient donc aujourd'hui, à l'heure de la réflexion sur la mise en place d'outils adaptés dans le cadre des Directives Oiseaux et Habitats, de bien prendre en compte tous les enjeux locaux et les caractéristiques essentielles de la zone (notamment cette dynamique importante qui caractérise et symbolise ces habitats) afin de pérenniser la conservation et le bon fonctionnement écologique de ces sites de reproduction et garantir le maintien de l'une des rares populations croissantes de gravelot à collier interrompu en Bretagne.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux observateurs qui ont participé à ces recensements : Lionel Houllier, Jean-Michel Lair, Mickaël Mary, Julian Pichenot, Fanny Ramel et plus particulièrement Matthieu Beauvils et Jérôme Fournier qui ont également gentiment accepté de relire cette note.

BIBLIOGRAPHIE

Bargain B., Gélinaud G., Le Mao P. & Maout J., 1998. *Les limicoles nicheurs de Bretagne*. GEOCA-GOB-Bretagne Vivante SEPNB. 180p.

Birdlife International, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. Birdlife Conservation Series n° 12, Cambridge. 374p.

Bonnot-Courtois C., Fournier J. & Dréau A., 2004. Recent morphodynamics of shell banks in the western part of Mont-Saint-Michel Bay (France). *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 1 : 65-80

Collectif, 1993. *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Ille-et-Vilaine*. Coordination J. Le Lannic. Bretagne Vivante-SEPNB. 196p.

Debout G., 2009. Le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* en Basse-Normandie : écologie, biologie de la reproduction, évolution du statut. *Alauda*, 77-1 : 1-19

Dubois P.J., Le Maréchal P, Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris. 560p.

Février Y., 1999. *Les cordons coquilliers de la Baie du Mont ainSt-Michel : un patrimoine naturel à préserver*. Rapport de Stage BTS GPN. 50p.

Février Y. & Mauvieux S., à paraître. Le Gravelot à collier interrompu *in Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004-2008*.

Guermeur Y. & Monnat J.Y., 1980. *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. SEPNB/C.O.B.-Ar Vran. 240p.

Maout J. *in* Collectif, 1996. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. GOB-Ar Vran. 290p.

Pineau O. *in* Yeatman-Bertelot D. & Rocamora G., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. 598p.

Tucker G. & Heath M., 1994. *Birds in Europe: their conservation status*. Birdlife International. 600p.

UICN-MNHN, 2008. La liste rouge des espèces menacées en France : oiseaux nicheurs de France métropolitaine. <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html>

Yann Février
La Ville Joie
35540 LE TRONCHET

ETUDE DE LA POPULATION DE RAPACES NOCTURNES D'UN SECTEUR DU HAUT LEON, FINISTERE

Didier Clech

Un préalable, paradoxal sans doute, s'impose : la présente étude ne résulte pas d'une volonté clairement définie et réfléchie de mieux connaître les rapaces nocturnes de la zone légumière du Haut-Léon. Ma motivation première et unique pendant de longues années était de mieux connaître la population de la chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Les méthodes utilisées à cet effet m'ont permis, par ricochet, d'obtenir un certain nombre de données d'autres oiseaux

nocturnes. Ces nombreuses données, ainsi rassemblées, m'ont encouragé à effectuer quelques recherches complémentaires me permettant d'obtenir un tableau plus proche de la réalité... Il m'est apparu souhaitable aujourd'hui, de faire connaître à la communauté ornithologique, les résultats concernant l'abondance des rapaces nocturnes dans cette partie du nord du Finistère.

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.

Le Haut-Léon est un plateau à peine creusé par quelques rivières. La température est douce. La pluviométrie est de 672 mm répartis sur 146 jours. Le vent joue un rôle prépondérant dans l'organisation du paysage. Il constitue notamment un facteur limitant pour le développement des arbres, présents le plus souvent en fond de vallée ou autour des riches propriétés.

Le plateau est recouvert par un manteau de limon qui favorise une agriculture principalement axée sur la production de légumes. La zone d'étude est située dans la fameuse « ceinture dorée ». Le paysage est bocager, mais les talus sont rarement arborés. Les exploitations agricoles sont petites et n'atteignent pas, en moyenne communale, les 15 hectares. L'habitat est dispersé ce qui se traduit par un important réseau routier. La N.12, voie rapide 2X2 voies, constitue la limite sud de notre zone d'étude qui est notamment parcourue par la D69, Landivisiau-Roscoff, et par la D10, Plouescat-Morlaix.

Les méthodes utilisées, présentées par ailleurs, permettent de se rendre compte que ce vaste secteur n'a pu être couvert en une saison. Mes recherches s'effectuèrent durant de nombreuses années à partir de l'échelle communale. Chaque année, à partir du début des années 90, s'ajoutaient de nouvelles communes pour, peu à peu, voir la zone d'étude s'étendre sur près de 350 km². Des velléités d'ouverture plus large m'ont parfois détourné de mon secteur

principal. Sans évoquer des territoires situés en dehors du Haut Léon, les communes de Taulé, Henvic, Sainte-Sève, Plounéventer, Trémaouezan, Bodilis, Plougar, etc. ont ainsi été prospectées. Il m'a fallu me rendre compte qu'à trop vouloir étreindre, on finit par mal embrasser... J'ai donc, petit à petit, effectué un mouvement inverse, abandonnant les communes sus-nommées et quelques pans de secteurs limitrophes.

Il m'est possible, pour cet article, de définir 2 secteurs principaux auxquels s'ajoutent quelques communes pour le hibou moyen-duc *Asio otus*.

Secteur 1 : zone « première » : la prospection est ici intensive, cohérente, régulière dans le temps et dans l'espace. Les résultats obtenus dans ce secteur bénéficient donc d'un bon indice de crédibilité (pour la chevêche d'Athéna, la chouette hulotte *Strix aluco* et l'effraie des clochers *Tyto alba*).

Secteur 2 : zone « secondaire » dans la mesure où la connaissance de ce secteur est postérieure à celle du secteur 1. La prospection est qualitativement proche de celle du secteur précédent, mais quelques manques peuvent y être notés.

Secteur 3 : zone « périphérique » : les prospections nocturnes et diurnes ont été effectuées, mais l'intensité de la prospection est médiocre depuis plusieurs années... Bodilis, Plougar et une petite partie de Landivisiau y figurent, mais elles n'ont pas été retenues ici (sauf pour le hibou moyen-duc).

tableau 1 : secteurs et communes concernés par cette étude.

	communes	Surface en km ²
secteur 1	Cléder (37,44 km ²), Mespaul (11,48 km ²), Plouvorn (35,44 km ²), Plouzévédé (18,51 km ²), Sibiril (11,47 km ²), Tréflaouenan (8,16 km ²), Trézilidé (4,60 km ²)	127, 10
secteur 2	Guiclan (50% soit 21,3 km ²), Lanhouarneau (9,64 km ²), Plouescat (14,79 km ²), Plouénan (25% soit 7,5 km ²), Plougoulm (40% soit 7,3 km ²), Plounevez-Lochrist (40% soit 15,8 km ²), St Derrien (12,27 km ²), St Vougay (15,10 km ²) Plougourvest (14,2 km ²),	117,90
secteur 3	Bodilis (18,99 km ²), Plougar (17,48 km ²) Landivisiau (sur 8,9 km ²)	45,37

Les secteurs 1 et 2 couvrent une surface d'environ 245 km².

8 cartes du quadrillage UTM (10 km x 10 km) sont concernées par cette enquête.

Les D.7 et E.7 sont à peine touchées.

Par contre, les cartes C.8, C.9, D.8, D.9, E.8, E.9 sont soit couvertes complètement, soit partiellement.

	C8	C9
D7	D8	D9
E7	E8	E9

schéma 1 : cartes alphanumériques concernées par cette enquête

Les cartes « espèce », présentées par la suite, visualisent le découpage UTM. A l'intérieur de celui-ci, j'ai choisi d'utiliser des quadrillages 1 km x 1 km avec pour conséquence d'augmenter la surface apparente d'étude, 276 km², au lieu des

245 km² réellement prospectés. La finesse de cette présentation permet de mettre en valeur les phénomènes de concentration. Les croix sont tracées arbitrairement au milieu du carré.

METHODES UTILISEES POUR LE RECUEIL DES DONNEES

Comme cela a été évoqué dans l'introduction, j'ai principalement utilisé des méthodes susceptibles de me permettre de découvrir des sites de chevêche d'Athéna, à savoir :

1. Une méthode diurne par contact avec la population locale. Il est difficile d'évaluer le pourcentage de « couverture » obtenu par cette méthode. Disons qu'elle fut systématisée par commune et que la plupart des hameaux (de la maison isolée au village) a été visité. Une évaluation rapide permet de chiffrer ces contacts à plusieurs milliers. On peut noter une inclinaison certaine à visiter les lieux où se trouvait un bâtiment ruiné ou du moins « fatigué ». Depuis plusieurs années, les hangars ou anciennes stabulations ne sont pas oubliés, les fermes sont systématiquement prospectées. A l'inverse, les maisons en lotissements ou de construction récente ainsi que les bourgs n'ont pas été ainsi prospectés. Cette méthode s'est avérée très efficace pour la découverte de sites d'effraie des clochers ou de chevêche d'Athéna.
2. Une méthode nocturne par utilisation de la méthode de la « repasse ». Il s'agit d'utiliser une bande enregistrée du chant du mâle de chevêche. L'oiseau étant territorial, il peut, face à la visite de l'intrus, exprimer son sens de la propriété. Cette méthode

permet de détecter 80 % des chanteurs d'un secteur à condition d'effectuer deux passages dans la saison (de mi-février à mi-avril). Pour une description plus précise du protocole de prospection, on se réfèrera à la bibliographie (Clech, 1994). Tous les milieux ont été prospectés y compris le centre des bourgs. Pour ma part, je n'ai effectué qu'un passage par point. Annuellement, le nombre de points d'écoute effectués variait de 90 à 160. Cette méthode est, nous l'avons vu, relativement efficace pour la chevêche. On observe aussi une bonne réaction des mâles de chouette hulotte, et les sorties vespérales permettent de contacter des effraies et d'entendre leurs cris, sans que je puisse affirmer avec certitude qu'il s'agit bien d'une réaction au chant enregistré. Nous avons cependant montré dans un précédent article, que les effraies ainsi contactées pouvaient souvent être attachées à un site proche (Clech, 2006).

Concernant le hibou moyen-duc, des sorties en mai-juin ont permis de repérer la présence de jeunes, le chant des adultes au printemps étant difficilement repérable. Seuls, quelques secteurs ont ainsi été prospectés. Pour cette espèce, la prospection a été bien différente et les secteurs définis plus haut ne sont guère valides.

Les données enregistrées couvrent une période très longue puisque mes

recherches ont commencé en 1990. Dans le présent article, je n'ai retenu pour l'effraie des clochers, le hibou moyen-duc et la chevêche d'Athéna que les données enregistrées à partir de 2004, soit les 5 années de la prospection pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Pour la chouette hulotte, j'ai conservé les données à partir de 1998. Pour cette dernière espèce, et afin d'éviter des erreurs, j'ai renouvelé ces deux dernières années des prospections sur les secteurs anciennement prospectés.

RESULTATS

Chevêche d'Athéna

Les résultats pour cette espèce couvrent la période 2004-2008. Un article complémentaire et plus approfondi présentera les résultats du suivi de cette population depuis le début des années 90.

Durant ces 5 années, et sur cette zone d'étude, 130 reproductions réussies, sur 52 sites, ont été enregistrées. Plusieurs autres sites sont aussi suivis en périphérie de la zone d'étude. Ils ne seront pas mentionnés ici.

tableau 2 : nombre de sites et densité de la chevêche d'Athéna dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	29	0,23
2	23	0,20
total	52	0,21

Effraie des clochers

L'effraie est l'espèce qui m'a donné le plus de difficulté dans cette étude. L'origine de mes données est souvent fort ancienne. Ces données sont parfois partielles (pelotes plus ou moins nombreuses, plus ou moins anciennes, etc.). Des disparitions de sites ont été aussi régulièrement observées et ont entraîné des glissements de territoires pouvant au final affecter les résultats. Il m'a donc fallu entreprendre une vérification de toutes ces vieilles données, pour ne garder que celles réellement validées durant la période 2004-2008.

J'ai souvent regroupé en un seul point, des sites proches dont l'un des deux avait pu disparaître durant la période ou lorsque que je n'avais pas la certitude de la nidification sur les 2 points. J'ai aussi éliminé toute donnée non confirmée. La rédaction du présent article, et ce jusqu'au dernier moment, m'a finalement obligé à effectuer plusieurs journées de prospection ; par une curieuse ironie du sort, la dernière sortie « effraie » m'a permis de repérer un nouveau site de... chevêche !

Toutes les précautions ont été prises afin de présenter un travail cohérent. Je m'empresse d'ajouter que je suis

Sa répartition est globalement homogène sur l'ensemble du territoire étudié. La population d'effraie est

aujourd'hui bien plus importante sur ce secteur que ce que je pensais il y a quelques années... Signalons enfin que des sites sont occupés depuis plus de 15 ans.

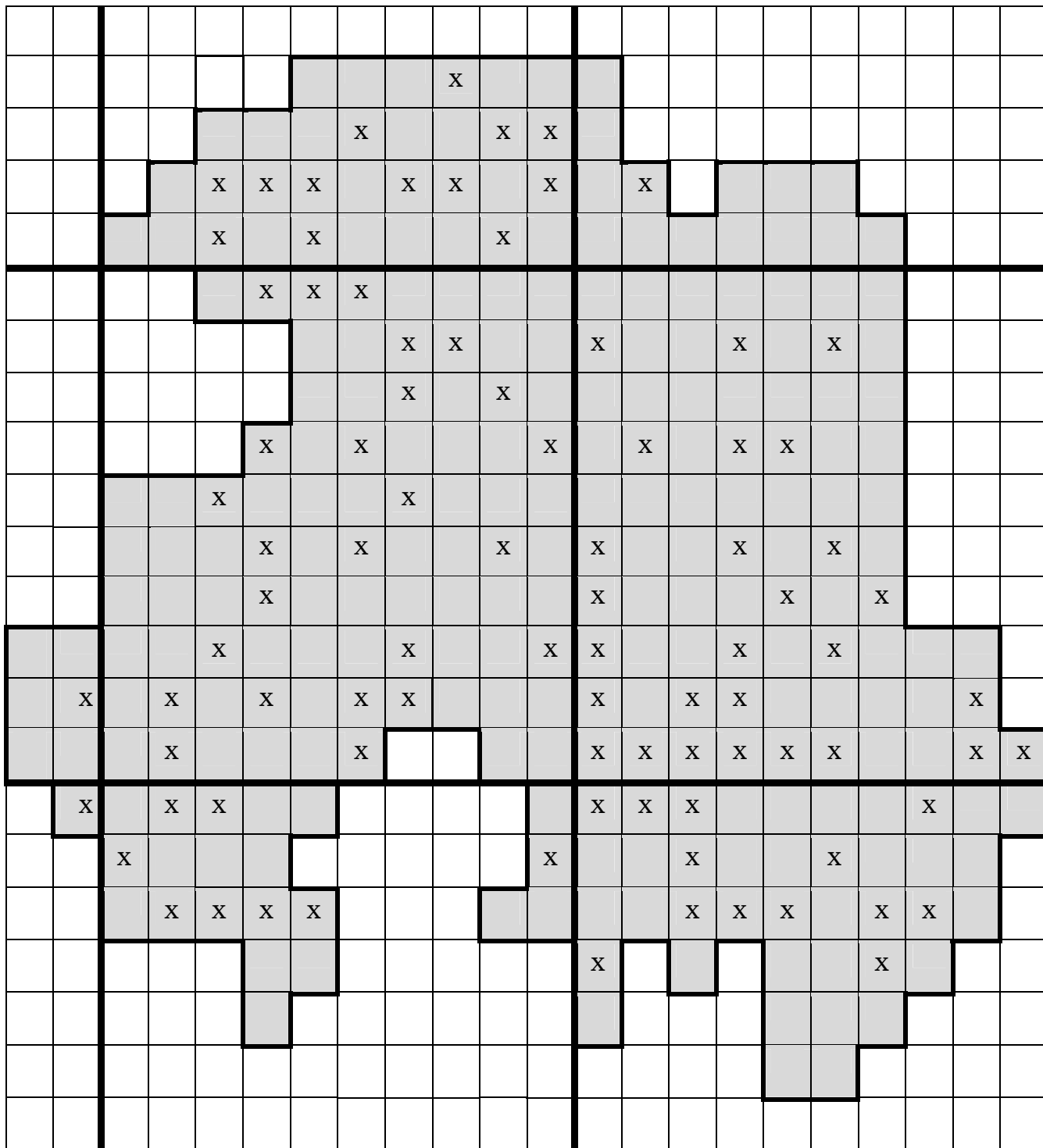


schéma 2 : répartition spatiale des sites occupés par l'effraie des clochers

tableau 3 : nombre de sites et densité de l'effraie des clochers dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	44	0,35
2	45	0,38
total	89	0,36

Chouette hulotte

La période couverte par la présente étude est finalement assez longue : de 1998 à 2008, onze printemps se sont ainsi écoulés. On pourrait penser à une certaine ancienneté de l'occupation des sites et donc à une fiabilité relative des données. Cependant, la plupart de celles-ci ont été confirmées récemment ce qui démontre une certaine permanence dans l'occupation des sites. L'essentiel des résultats repose sur la prospection nocturne, il s'agit donc d'une carte illustrant la présence de mâles chanteurs. Aucune recherche de preuve de nidification n'a été effectuée. Cependant, il m'a parfois été possible de repérer des nichées grâce notamment aux cris des jeunes.

L'occupation de la hulotte est vraiment très caractéristique : elle suit les fonds de vallée creusés par rivières et ruisseaux, le Guillec, l'Horn, le Kerallé, la Flèche..., et occupe les rares boisements du « plateau ». Dans ce dernier cas, il s'agit souvent de parcs de châteaux ou de manoirs. Quelques nidifications dans de petits bosquets ou dans des haies de conifères sont aussi notées, ainsi qu'un cas de nidification dans un trou de mur.

Nous remarquons qu'elle est moins présente dans le nord-ouest, près du littoral, ce qui correspond à des secteurs moins boisés. Plus surprenante est sa relative discrétion dans le secteur sud-est, où le hibou moyen-duc est bien présent.

tableau 4 : nombre de sites et densité de la chouette hulotte dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	46	0,36
2	40	0,34
total	86	0,35



photo 1 : hibou moyen-duc adulte (marais breton - Vendée, juin 2005). T. Quelennec



photo 2 : chouette chevêche adulte (Vibraye -Sarthe , avril 2010). F. Jallu

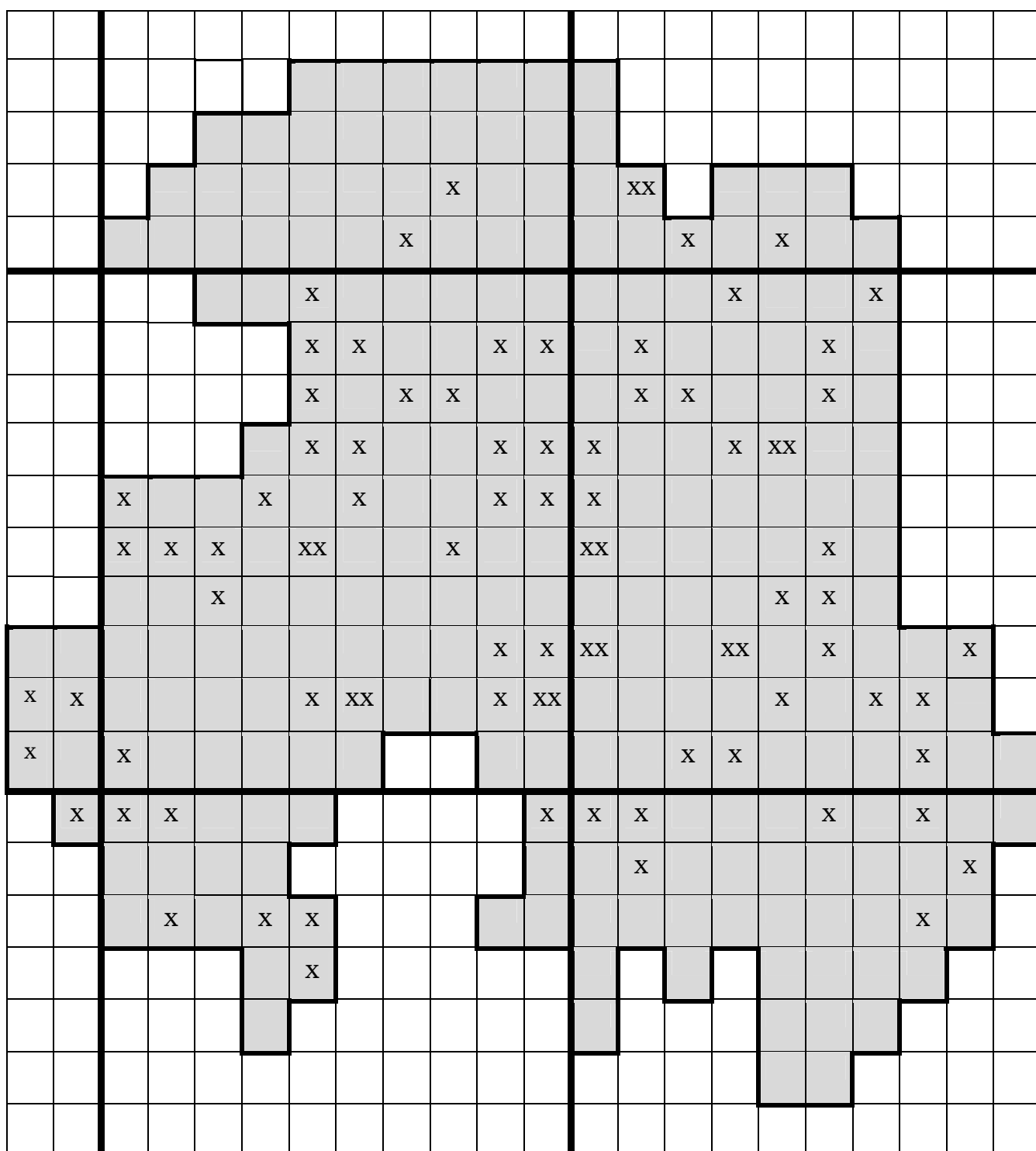


schéma 3 : répartition spatiale des sites occupés par la chouette hulotte

Hibou moyen-duc

Les données couvrent la période « atlas », 2004-2008, soit 5 années de

prospection. Les données antérieures sont très partielles et finalement peu significatives, même si on peut

remarquer que certains secteurs sont occupés depuis fort longtemps. Pour cette espèce, seules 3-4 données ont été obtenues au printemps et confirmées par la suite. C'est dire la difficulté de repérer les sites à cette période. La plupart de mes données concernent des familles détectées par les cris des jeunes. Elles sont obtenues à partir du 20 mai et jusqu'à mi-juin, période à partir de laquelle je me consacre entièrement à la chevêche. Cette période de prospection est donc pour moi assez limitée. Elle est basée sur quelques soirées annuelles. On comprendra que les résultats obtenus reflètent la modestie de l'investissement et que certains secteurs n'ont pas fait l'objet de prospection. Les secteurs les plus prospectés, ceux situés au sud, sont aussi les plus proches de mon domicile.

J'ai conservé sur la carte quelques sites situés juste en dehors de la zone d'étude (commune de Plouneventer).

Sur ces 5 années, 32 nidifications sur 23 sites ont été enregistrées. Durant la période considérée, l'année 2005 a été faste (15 nidifications réussies). L'année suivante, avec une prospection analogue, a été la plus mauvaise (2 nidifications réussies). Les autres années ont connu des résultats proches (4-6-5 nidifications réussies).

Durant cette période, 16 sites ayant connu au moins une nidification depuis 1996 ont bénéficié d'un suivi annuel.

tableau 5 : suivi de la nidification, sur quelques sites durant les 5 années de l'enquête « atlas »

Nombre de nidifications réussies durant la période atlas (5 années)	Nombre de sites suivis (N=16)
5	0
4	0
3	3
2	3
1	6
0	4

Les résultats obtenus indiquent clairement la difficulté d'effectuer un suivi pour une espèce qui connaît de

grandes variations inter-annuelles de ses effectifs. La fidélité aux sites est relative.

tableau 6 : nombre de sites de hibou moyen-duc dans les secteurs étudiés

secteur	nombre de sites
1	8
2	11
3	4
total	23

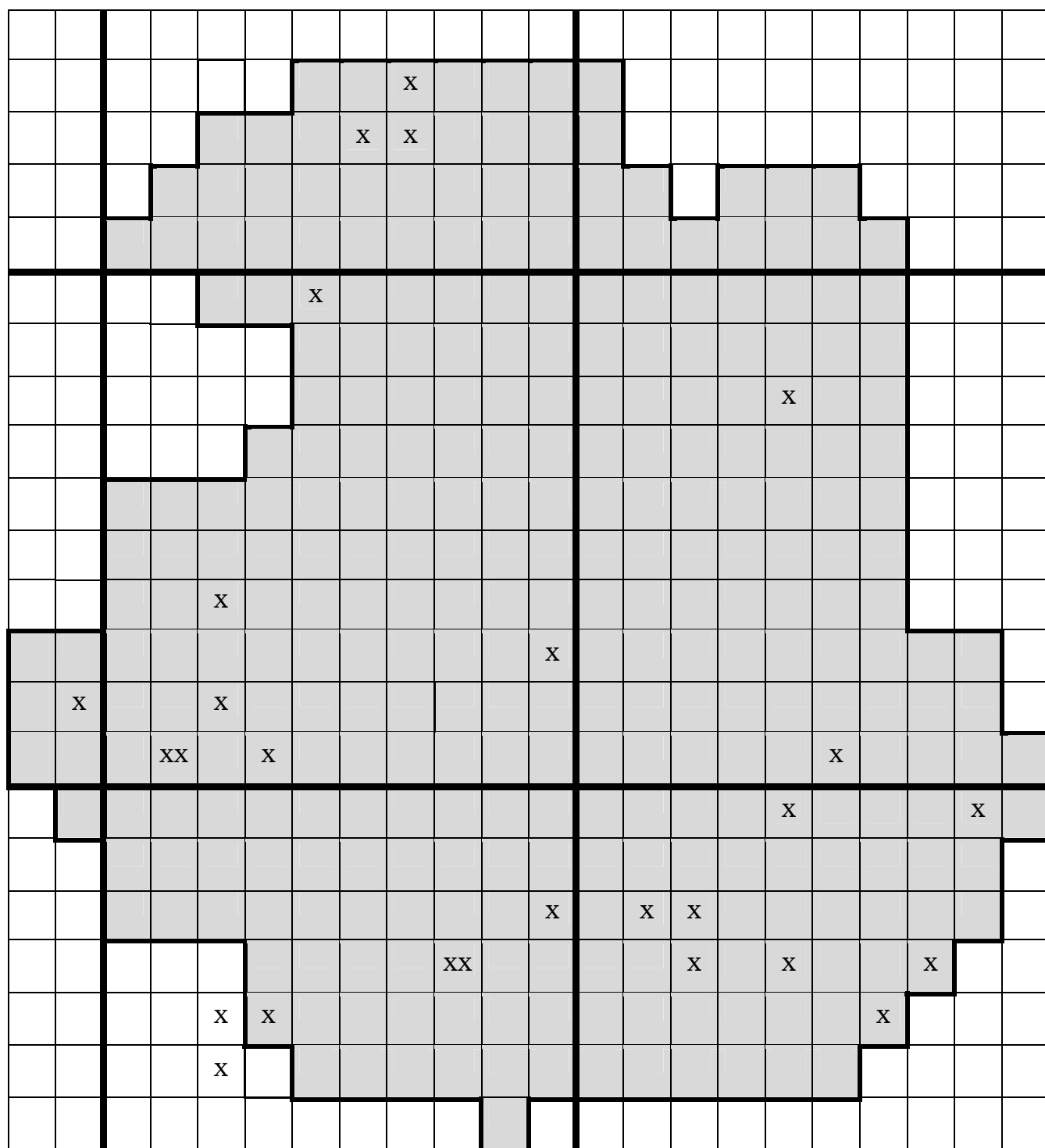


schéma 3 : répartition spatiale des sites occupés par le hibou moyen-duc

ANALYSE

Relations entre espèces

Le choix qui a été fait de diviser les carrés UTM en carré de 1 km² présente un inconvénient : il est tout à fait

possible que 2 sites proches se retrouvent sur 2 carrés différents, ou que deux sites séparés de près de 1 km soient sur un même carré. Ceci étant dit, les résultats présentés ici conservent globalement un intérêt certain.

tableau 7 : nombre de carrés de 1 km² présentant l'association d'au moins 3 espèces de nocturnes

espèces concernées	nombre de carrés avec présence de 3 espèces (N max = 276 carrés)
chevêche - hulotte - moyen-duc	1
chevêche - effraie - hulotte	7
chevêche - effraie - moyen-duc	2
hulotte - effraie - moyen-duc	3

1 carré contient les quatre espèces

tableau 8 : nombre de carrés de 1km² présentant l'association d'au moins deux espèces de nocturnes

espèces concernées	nombre de carrés avec présence des espèces (N max = 276)
chevêche - hulotte	14
chevêche - moyen-duc	5
chevêche - effraie	24
hulotte - effraie	29
hulotte - moyen-duc	4
effraie - moyen-duc	7

La chouette hulotte est souvent présentée comme une concurrente sérieuse de la chevêche d'Athéna, voire même comme une prédatrice directe. Ce dernier fait est en effet bien établi. Cependant, il apparaît dans cette étude que les 2 espèces peuvent cohabiter sur

des territoires très proches. Notons cependant que la chevêche est rarement nicheuse à proximité des boisements importants. La prédation de la hulotte est marginale et ne peut être considérée comme une cause sérieuse de la

régression des populations de chevêches.

Si la proximité des territoires de la chevêche et de l'effraie ne constitue pas une surprise, elles affectionnent les milieux ouverts, l'association hulotte - effraie qui obtient le nombre de carrés cohabités le plus important est un peu plus surprenante.

Comparaison des densités obtenues avec celles d'autres études

A ma connaissance, peu d'études de ce genre ont été effectuées. Une comparaison peut être tentée avec un travail mené sur la carte UTM FO8, La Martyre, en 2005 (Clech, 2006), ou avec les comptages nocturnes effectués par les ornithologues du GOB sur quelques carrés du Finistère.

tableau 9 : nombre de sites et densités (par km²) de rapaces nocturnes sur quelques carrés UTM

	présente étude secteurs 1 et 2 (245 km ²)**	La Martyre FO8 (100 km ²)**	Pont de Buis H08 (100 km ²)*	Yeun Ellez G10 (75 km ²)*	Coat Méal E05 (88 km ²)*
effraie des clochers	89 (0,36)	28 (0,28)	6	5	4
chevêche d'Athéna	52 (0,21)	0	0	2	0
chouette hulotte	86 (0,35)	33(35) (0,33)	31 (0,31)	21 (0,28)	25(28) (0,28)
hibou moyen-duc***	19	5	2 ?	non contacté	1 ?

* à partir d'une prospection nocturne seulement.

** à partir de prospections nocturnes et diurnes

*** pas de calcul de densité pour le hibou moyen-duc.

Il est assez remarquable de constater une grande homogénéité dans les résultats obtenus pour la chouette hulotte. Les chiffres varient de 0,28 à 0,35 mâle chanteur / km², alors même que les milieux sont bien différents. Concernant l'effraie des clochers, les chiffres sont assez proches pour les 2 secteurs prospectés de jour et de nuit. Le carré de La Martyre n'a cependant

bénéficié de cette prospection que durant une année.

La chevêche d'Athéna est bien implantée dans le Haut-Léon, avec cependant des densités modestes par rapport à celles d'autres régions de France, comme par exemple dans le Livradois-Forez où on recense 1,67 mâle chanteur par km². En revanche, elle semble bien plus rare, voire

absente, dans les autres territoires prospectés.

CONCLUSION

La présente étude permet de préciser la densité des rapaces nocturnes dans ce secteur du Haut-Léon. Si la chevêche d'Athéna est régulièrement présente, sa densité reste faible (0,2 couple par km²) en comparaison avec celles obtenues dans d'autres régions de France. L'effraie des clochers et la chouette hulotte présentent des densités de l'ordre de 0,35 sites / km². Le hibou moyen-duc confirme son implantation jusqu'à l'extrême ouest de la péninsule bretonne avec un nombre de couples nicheurs qui peut, les années favorables, être conséquent.

REMERCIEMENTS

Aux collègues du GOB qui ont participé avec enthousiasme aux différentes

sorties nocturnes organisées sur des carrés UTM du Finistère.

Cette étude n'aurait pu se faire sans l'accueil très ouvert des habitants de cette région. Qu'ils en soient ici remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

Clech D., 1994. La Chouette chevêche en Bretagne (2^{ème} partie). *Ar Vran* 5-1 : 10-37

Clech D., 2006. Approche sur une population de rapaces nocturnes circonscrite par un carré de 10X10 réf. alphanumérique : F08 - La Martyre. *Ar Vran* 17-1 : pages : 20-27

Masson L. & Nadal R., 2009. *Bilan du Plan National d'action pour la Chevêche*. LPO éd. 61p.

Didier Clech
18 rue Edouard Vaillant
29200 BREST

UN VAUTOUR PERCNOPTERE

Neophron percnopterus

DANS LES MONTS D'ARREE EN MAI 2008

Erwan Cozic
Yvon Le Corre

LES FAITS

16 mai 2008 : voilà déjà deux bonnes heures que nous nous sommes juchés sur notre rocher, près de Saint-Rivoal, dans l'ouest des Monts d'Arrée (Finistère). Le point de vue est excellent et devrait nous permettre de localiser un nouveau couple de bondrée apivore *Pernis apivorus*.

Nous sommes maintenant dans la dernière année de prospection pour

l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne et concernant cette espèce, il s'agit ainsi d'une des dernières périodes favorables. Voilà pourquoi, une fois de plus, nous nous retrouvons sur un point haut, à scruter, des heures durant, l'horizon, le ciel, les vallons, à la recherche de sa silhouette familière.

Situés à l'un des endroits les plus sauvages des Monts d'Arrée, notre panorama est splendide. Au nord, en contrebas, une large vallée pâturée nous

sépare des crêtes de Saint-Cadou. Elle se prolonge à l'est par les sources de l'Elorn. Si le regard poursuit sa trajectoire de manière circulaire, le Ménez Kador puis le Mont Saint-Michel de Brasparts se découpent sur l'horizon, avant la vallée de Saint-Rivoal qui se présente en enfilade, s'incurvant ensuite vers le sud, dans l'étroite vallée du Nivot.

Malheureusement, l'humidité de l'air rend la luminosité médiocre, d'autant que la zone boisée qui nous intéresse particulièrement se situe au sud, dans l'axe du soleil en cette fin de matinée. En outre le ciel s'assombrit de plus en plus, devenant très menaçant. Des grains tombent du côté sud-ouest tandis qu'un énorme nuage d'orage paraît adossé au nord des crêtes. Nous décidons malgré tout de rester pique-niquer, espérant que l'activité des rapaces se manifeste plus nettement. Effectivement, le réveil des planeurs ne tarde pas. Quelques buses variables *Buteo buteo* profitent des premières ascendances, un faucon hobereau *Falco subbuteo* apparaît, ainsi qu'un épervier d'Europe *Accipiter nisus*, deux faucons crécerelles *Falco tinnunculus* se poursuivent, un busard Saint-Martin *Circus cyaneus* s'élève, puis un second quelques minutes plus tard avec une proie qu'il emporte en direction des sources de l'Elorn. Mais la météo ne cesse de se dégrader. Il fait maintenant plutôt froid et le ciel s'est vidé de ses rapaces. L'espoir de voir une bondrée s'amenuise. Après une demi-heure pendant laquelle « plus rien ne vole »,

Yvon souhaite changer de secteur. Les éclairs et le tonnerre finissent de convaincre Erwan que c'est la meilleure idée pour éviter le foudroiement... Voilà donc le pique-nique ramassé, le sac à dos ajusté, c'est le moment de jeter un dernier coup d'œil en parcourant l'horizon, histoire de partir la conscience « tranquille ».

Justement, un grand oiseau se rapproche. Vite, les jumelles : « Oh ! Regarde, il y a un truc ! ». Vite, la longue-vue. Rapidement nous osons : « on dirait un percnoptère ! ». Le rapace glisse vers l'ouest et se rapproche, avant de consentir à cercler, nous laissant stupéfaits : on peut alors distinguer très clairement les détails excluant toute méprise : nettement plus grand qu'une buse variable, la queue cunéiforme, la toute petite tête formant une sorte de triangle clair avec le bec long et fin, les ailes larges, très digitées à leur extrémité... Critères que nous nous confirmons : « Oui : nous observons bien un vautour percnoptère... » ! Il s'agit manifestement d'un immature : aucune trace du fort contraste entre le noir et le blanc typique des adultes, mais simplement les couvertures sus-alaires plus claires, grisâtres.

Lentement, l'oiseau poursuit sa route vers l'ouest puis vire au sud, survolant le cours de la rivière de Saint-Rivoal, où nous le regardons disparaître au loin.

Le contre-jour présent durant l'essentiel de l'observation et l'effet de surprise, conjugués à notre inexpérience de l'espèce et des critères permettant de distinguer les plumages immatures, ne

nous ont pas permis de déterminer si nous avons eu à faire à un oiseau de 2^{ème} ou de 3^{ème} printemps.

D'autant que nous avons à peine le temps de nous remettre de cette incroyable observation, qu'un nouveau

tour d'horizon révèle, à 7km de là, deux circaètes Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, chassant de concert au-dessus d'une lande... Mais ça, c'est une autre aventure.



photo : vautour percnoptère juvénile (Oman, novembre 2007). T. Quelennec

COMMENTAIRES

En France, le vautour percnoptère reste un nicheur et migrateur rare dont l'aire de reproduction se restreint à la chaîne des Pyrénées et aux collines méditerranéennes (Dubois *et al.*, 2008).

Les observations hors des régions méridionales sont rares et se situent essentiellement entre mi-avril et début juin (surtout en mai) puis en septembre octobre (Dubois *et al.*, 2008).

Cette donnée coïncide donc parfaitement avec les dates classiques

d'apparition de l'espèce hors de son aire habituelle.

En Bretagne, l'observation de ce vautour, n'a été rapportée que deux fois et concernait à chaque fois un adulte : le 28 avril 1984 à Herbignac en Loire-Atlantique (Recorbet, 1992) puis le 2 juin 1985, survolant l'île d'Hoëdic en direction de Houat, dans le Morbihan (Gager *et al.*, 1986).

Cette observation constitue donc la troisième mention bretonne pour ce rapace et la première pour le Finistère.

BIBLIOGRAPHIE

Dubois P.J., Le Marechal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 139-140

Recorbet B., 1992. *Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^{ème} siècle à nos jours*. Groupe ornithologique de Loire-Atlantique éd., Nantes. 94p.

Gager L., Henry J., Linard J.C., Gélinaud G. & Pustoc'h F, 1986. Actualités ornithologiques du 16 mars 1985 au 15 juillet 1985. *Ar Vran* 13-1 : 2-96

Erwan Cozic
24 Rumenguy
29460 LOGONNA-DAOULAS

Yvon Le Corre
12 rue Saint Roch
29460 DAOULAS

SITES DE NIDIFICATION ET REUSSITE DANS UN GROUPE DE GOELANDS ARGENTES *Larus argentatus*

Gwenael Derian

INTRODUCTION

La colonie de goélands installée à Lorient (Morbihan) regroupe les trois espèces nicheuses communes de nos côtes (goéland argenté, goéland brun *L. fuscus*, goéland marin *L. marinus*). L'aire occupée et les effectifs nicheurs ont augmenté depuis la première colonisation du port (la première mention des goélands nicheurs dans le port date de 1982 (Thomas, 1984)) et il est probable qu'actuellement la majeure partie des couples niche au centre-ville (Thomas, 1986 ; Cadiou, 2001). Cependant, les installations portuaires retiennent encore d'importants groupes reproducteurs, par exemple sur les criées du port de pêche et le suivi d'un de ces groupes sur une durée de dix

années a dégagé le calendrier de reproduction et la productivité des couples de goéland argenté (Derian, 2007). Il en ressort que dans le lot étudié les dates clefs sont peu décalées d'une année sur l'autre et que la production de jeunes à l'envol y est élevée et stable. Mais derrière cette uniformité globale, il existe des différences entre les couples : ils sont plus ou moins précoces, produisent plus ou moins de poussins puis de jeunes à l'envol. Par rapport aux autres toits qui, dans les ports de Lorient, supportent des groupes de goélands nicheurs, ceux des criées ont été précocement colonisés et offrent de larges espaces dégagés.

La présente note examine le lien entre la variabilité des performances des

reproducteurs et l'emplacement des nids sur le toit.

MATERIEL ET METHODES

La criée n°3 du port de pêche à Lorient est couverte de plaques ondulées de type « fibrociment » ou de longues plaques métalliques, disposées en deux niveaux (photographie 1). Ce sont donc de larges espaces (env. 4600 m²), en pente et surmontés de plusieurs bouches d'aération et de cheminées, sur lesquels sont édifiés les nids. Les goélands amassent sur le toit des matériaux d'origines diverses : des herbes, des coussins de mousse, quelques brindilles ou des fragments d'algues, des débris plastiques ou des ficelles s'accumulent et s'agrègent en un tronc de cône, plus ou moins élevé, au sommet duquel les nicheurs aménagent une coupe. Les nids du même versant sont de ce fait placés dans des conditions similaires d'orientation ou d'accès sur le bâtiment. Deux types de sites ont alors été définis suivant leur environnement immédiat : les nids exposés posés sur le toit, ou dans la gouttière, sont libres de tous côtés, les nids protégés s'appuient sur un élément vertical (tour d'aération, cheminée, mur entre deux bâtiments). D'année en année, les nids sont repérés puis placés sur un plan ou une photographie numérique, ils reçoivent un code unique et sont définis comme exposés ou protégés.

Les données utilisées ici ont précédemment permis d'établir les

paramètres reproducteurs (dates, nombre de poussins et de jeunes à l'envol) pour l'ensemble des couples nicheurs. Les années considérées vont de 1998 à 2006 mais l'année 2004 a été enlevée : un nettoyage partiel du toit est intervenu pendant la saison de reproduction et en a perturbé le déroulement.

A partir de ces 287 nidifications, il est possible de recenser les nids de chaque type et de vérifier la pérennité des nids. La part de reprise est calculée pour une année comme le rapport du nombre de nids d'un type donné déjà utilisé l'année précédente sur le nombre de nids de ce type l'année considérée.

En traitant globalement les données des couples nicheurs pour les huit années, j'ai recherché l'existence de différences statistiques significatives pour les paramètres reproducteurs (dates et production) entre les types exposé et protégé. Le traitement par nid individuel n'est pas présenté ici.

Les contributions respectives des nids exposés et protégés au succès reproducteur du groupe étudié seront comparées.

Pour alléger le texte, les résultats des tests statistiques sont rassemblés en annexe.

RESULTATS

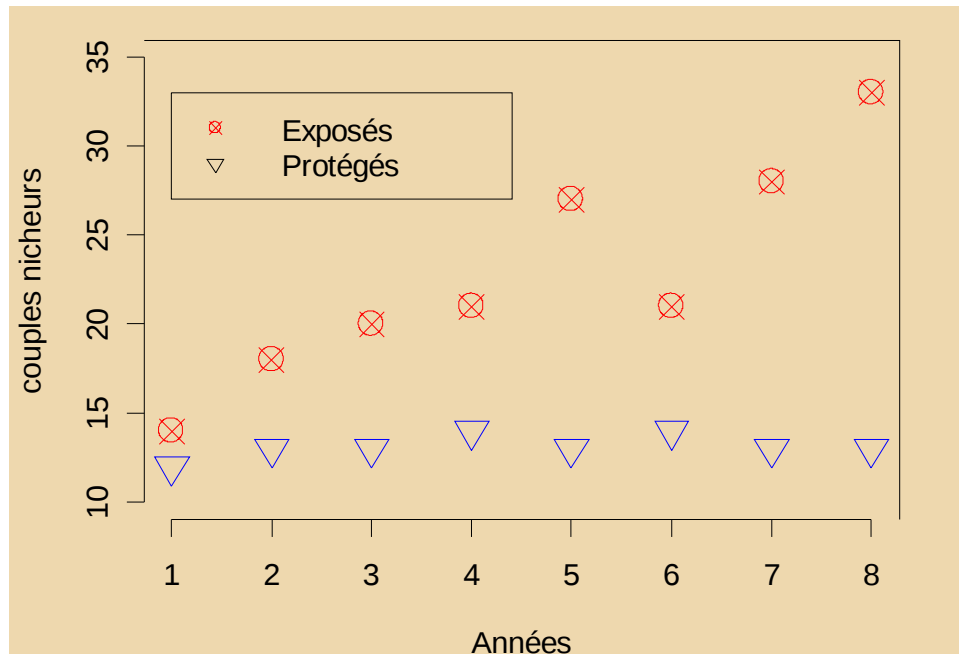
Effectifs et pérennité des sites

Chaque année, davantage de sites exposés que de sites protégés sont utilisés (figure 1) et la part des premiers

a augmenté significativement : au total
81 sites du premier type sont décrits

contre 18 sites du second type en huit
ans.

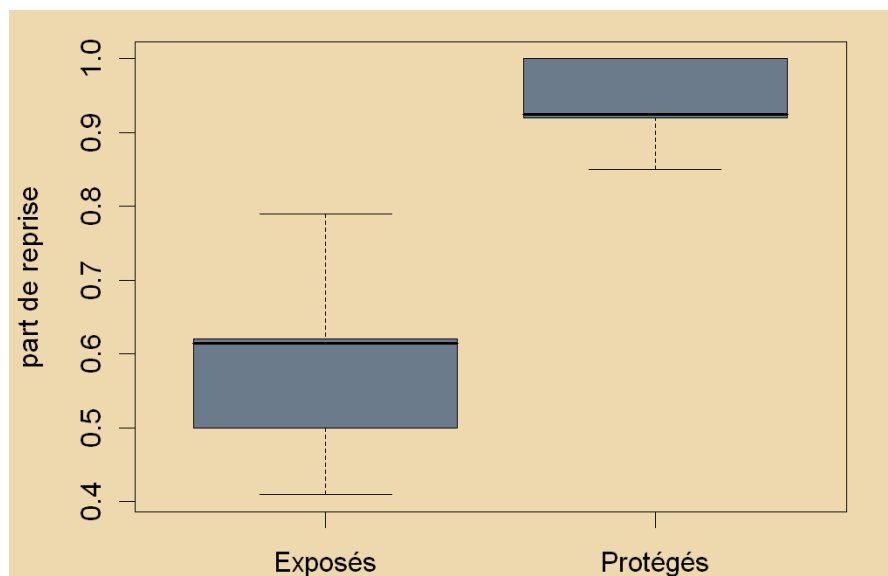
figure 1 : effectifs des couples nicheurs entre 1998 et 2006 (2004 exclu)



La différence du nombre d'occupations
entre les types de nids est
statistiquement très significative. Un nid

exposé est occupé 2,2 fois, un nid
protégé est occupé 5,8 fois en moyenne
au cours de l'étude.

figure 2 : part de reprise d'une année sur l'autre pour les deux types de nid



C'est dire que les parts de reprise sont nettement distinctes selon les types (figure 2) : 0,41 à 0,79 (écart-type = 0,13 pour les sites exposés contre 0,85 à 1 (écart-type = 0,058) pour les sites protégés. Ces derniers apparaissent alors comme des sites pérennes puisque plus de la moitié des nids exposés n'ont été utilisés qu'une fois pendant que la moitié des sites protégés

l'étaient chacune des années prises en compte (tableau 1). Parmi les nids exposés, ceux qui ont abrité au moins un jeune à l'envol sont significativement plus susceptibles d'être réutilisés l'année suivante (tableau 2). Parmi ces mêmes nids, une part notable a fonctionné de façon intermittente, un seul cas semblable est connu pour les sites protégés.

tableau 1. nombre d'occupation des sites des deux types

occupations	1	2	3	4	5	6	7	8	total
exposés	48	8	7	6	5	4	0	3	81
protégés	1	1	4	1	0	0	2	9	18
TOTAL	49	9	11	7	5	4	2	12	99

tableau 2 : réutilisation des nids exposés suivant le succès reproducteur

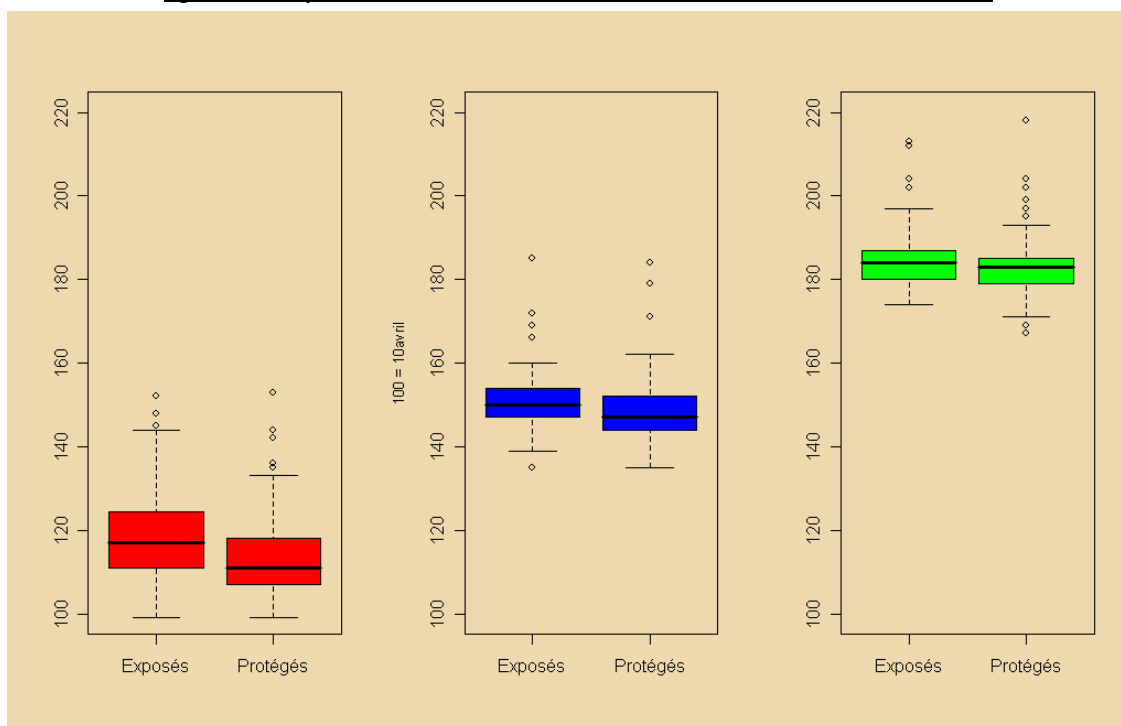
jeunes à l'envol		0	1	2	3
sort l'année suivante	reprise	32	10	27	13
	abandon	43	12	8	4

Dates clefs

Les nids protégés sont occupés par des couples qui s'installent plus tôt : 80 % des nidifications de ce type sont enregistrées au 20 avril, la même part de nidifications en sites exposés est atteinte neuf jours plus tard. Ensuite les

différences entre les dates d'éclosion et d'envol restent significatives (figure 3). Au sein des nids exposés, ceux qui ont accueilli une seule nidification sont légèrement plus tardifs que ceux qui ont été plusieurs fois utilisés.

figure 3 : répartition des dates d'éclosion, de nidification et d'envol

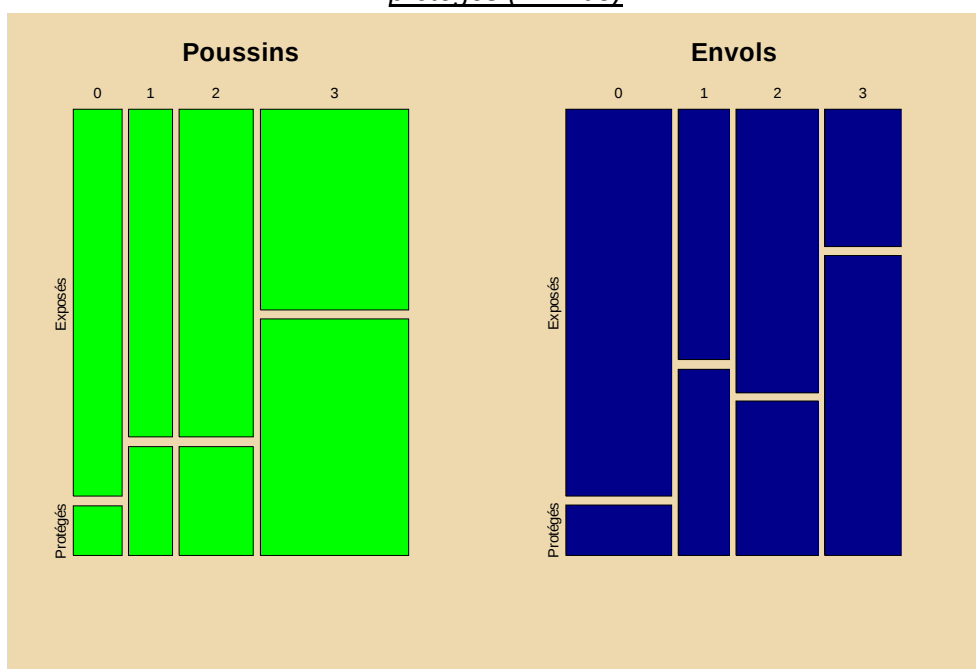


Production et sites

Le succès supérieur de la reproduction dans les sites protégés se construit en plusieurs étapes : il y a d'abord plus rarement échec au terme de l'incubation. Ensuite, les nichées, de taille plus

importante (voir infra), ont un meilleur taux de survie. Ceci conduit donc à un nombre de jeunes à l'envol supérieur pour les nids protégés par rapport aux nids exposés (figure 4).

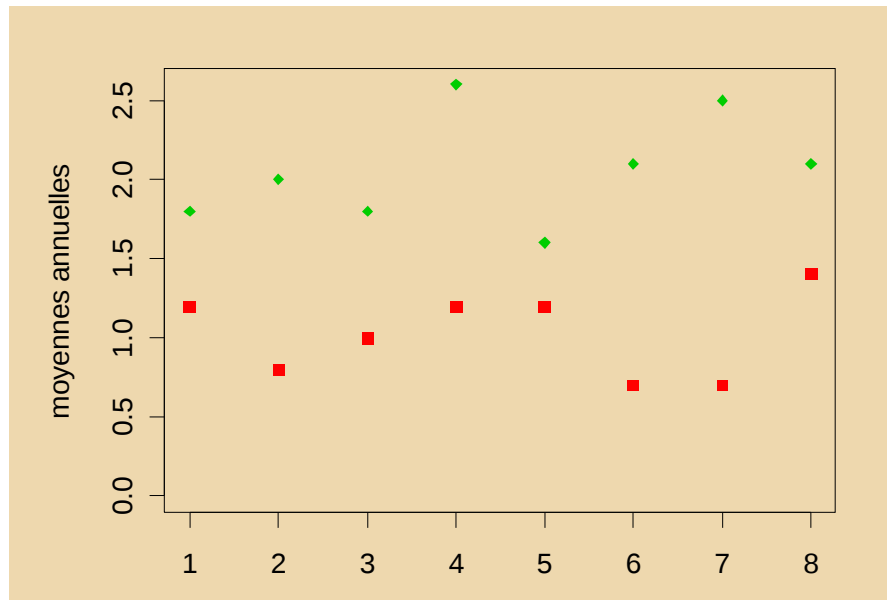
figure 4 : taille des nichées à l'éclosion et des familles à l'envol des sites exposés (n = 182) et protégés (n = 105)



Cette constatation est valable pour chaque année de l'étude (figure 5). Parmi les nids exposés, les nids utilisés

une seule fois produisent moins de jeunes à l'envol que les nids plusieurs fois utilisés.

figure 5 : moyennes annuelles de jeunes à l'envol par nid, pour les sites protégés (◆) et exposés (■)



Contributions

A travers leur pérennité et la meilleure réussite de reproduction, les nids, et par assimilation les couples, installés sur les sites protégés ont contribué de façon majoritaire par rapport aux nids exposés à la production en jeunes sur le toit de la

crée n°3. Durant ses années d'occupation, un nid individualisé aura produit $3,9 \pm 4,8$ ou $14,6 \pm 7,1$ poussins, respectivement pour les sites exposés et protégés. De même, un nid exposé aura produit $2,3 \pm 3,7$ jeunes à l'envol contre $12 \pm 6,2$ pour un nid protégé.

figure 6 : contributions relatives des sites exposés et protégés aux différentes étapes de la reproduction.

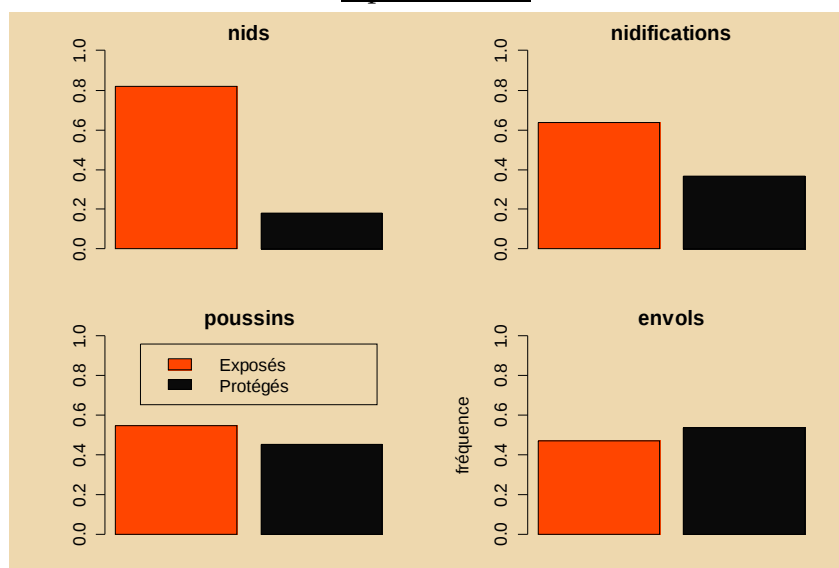




photo 1 : sur un nid exposé, poussin à l'ombre des adultes (Lorient - Morbihan, 2010). G. Derian

DISCUSSION

Sur la période d'étude, deux groupes de nids se distinguent par les paramètres reproducteurs des couples qui y sont rattachés : les dates du cycle de reproduction, l'importance de la nichée à

l'éclosion assimilée à la taille de la ponte, la survie des poussins pendant la période d'élevage et par conséquent la réussite à l'envol désignent les nids appuyés à un élément vertical comme de meilleure qualité que les nids posés sur le toit et exposés de tous côtés.

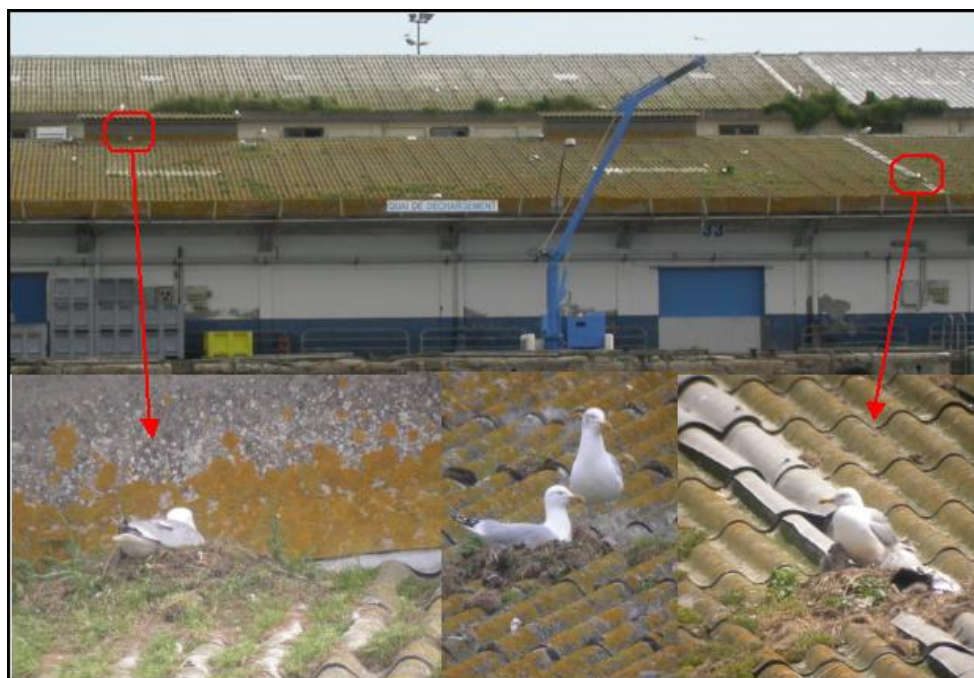


photo 2 : vue partielle sur la criée n°3 de Lorient. Les figures entourent un nid protégé (à gauche) et un nid exposé (à droite) ; au milieu, un nid exposé (Lorient - Morbihan, 2010). G. Derian

La ségrégation de sites de nids est commune chez les laridés et singulièrement le goéland argenté : des buissons ou des aires herbeuses (Burger & Lesser, 1980), les accidents de terrain (Callandine, 1997), des structures saillant des toits comme des pots de cheminées (Rock, 2005) ou des dômes translucides (Lefeivre, 1985), en colonies naturelles ou urbaines, attirent les nicheurs et peuvent être liés à une meilleure réussite de la reproduction (Brown, 1967 ; Kim & Monaghan, 2005). Les résultats présentés ici concordent en partie avec ceux qui sont rapportés pour l'espèce américaine *Larus smithsonianus* (Belant, 1993) mais dans un contexte différent : dans l'un et l'autre groupe les nids appuyés à un support vertical sont plutôt précoces et le taux d'éclosion (la taille des nichées) y est plus élevé. Mais, alors que la colonie canadienne était d'installation récente, la criée lorientaise est occupée depuis une quinzaine d'années au début de l'étude. De plus, dans le premier cas les nids appuyés sont majoritaires alors que sur le toit étudié ici ils ne constituent qu'une part minoritaire et décroissante de l'effectif nicheur.

L'avantage de nicher sous l'abri ou derrière l'écran d'éléments verticaux a été relié dans les études citées à la protection contre la prédation (Belant, 1993 ; Callandine, 1997) et au microclimat ainsi créé autour du nid. La prédation par les congénères n'a jamais été observée ici. Parmi les prédateurs aériens, les corvidés et le goéland marin ne sont pas des prédateurs locaux.

D'autre part, si elle intervenait, et elle n'a jamais été constatée en douze saisons de suivi, on pourrait s'attendre à ce que la prédation terrestre soit plus sensible le long des voies d'accès comme les gouttières ou les faîtières et épargne relativement les espaces dégagés des toits. Autrement dit, nicher sur les sites protégés définis plus haut augmenterait l'exposition à cette prédation ce qui contredirait les résultats constatés. De plus, les nids sont appuyés et non cachés. La prédation ne semble donc pas décisive dans le choix des sites sur ce toit. L'effet contre les variations de température (Belant, 1993 , Kim & Monaghan, 2005) n'est pas évident dans la mesure où les nids protégés à forte production sont, pour presque tous, orientés au sud-ouest ce qui les expose de longues heures au soleil. Il est vrai que la protection contre l'insolation ou le stress hydrique peut être indirecte quand les couples qui occupent les nids près des superstructures commandent l'accès des portions ombragées du toit, différentes au cours de la journée. Mais cet effet ne concernerait que la période d'élevage et semble difficile à relier aux différences précoces : dates d'installation, taille de la nichée à l'éclosion.

En dehors des facteurs environnementaux, il a été montré que des caractéristiques intrinsèques aux nicheurs influent sur leur réussite (Bogdanova, 2007 ; Kim & Monaghan, 2005). Si les facteurs extérieurs précédents ne sont pas pertinents pour départager les succès de reproduction

en sites exposés ou protégés, on distinguerait alors des couples de qualités différentes et, en confondant la qualité des couples avec leur expérience reproductrice, l'hypothèse que sur le toit cohabitent des adultes âgés en sites protégés, très performants, et de plus jeunes nicheurs en sites exposés prend de la consistance. Cela reste invérifiable en l'absence de reconnaissance individuelle des oiseaux, mais compatible cependant avec le retard d'installation des nicheurs inexpérimentés au cours d'une saison (Davis, 1974).

L'identité des individus nicheurs sur un site de la criée plusieurs années consécutives n'est pas formellement établie : elle est acceptée sur la fidélité des couples à leur nid vérifiée en colonie sauvage (Tinbergen, 1956). Il était prévisible que les sites protégés soient presque tous réutilisés d'une année sur l'autre tandis que les nouveaux sites exposés, marqués par un échec massif, sont abandonnés : il doit être avantageux pour les premiers de garder un site favorable alors que les couples en échec prospectent vers d'autres sites (pour la mouette tridactyle *Rissa tridactyla*, voir par exemple Boulinier *et al.*, 1996). Le fonctionnement des nids exposés où la reproduction réussit est plus compliqué : par leur durée d'utilisation, les dates et le succès de reproduction, les couples qui les occupent apparaissent comme d'une qualité intermédiaire. Au cours de leurs tentatives, ils ne semblent pas accéder à une meilleure réussite.

D'un côté, l'augmentation de l'effectif global suggère que les couples hautement productifs en sites protégés agrègent sur les portions libres du toit des nicheurs débutants ou des nicheurs confirmés de moindre qualité, et d'un autre côté cela n'a pas entraîné la pleine utilisation des sites protégés potentiels, des pans de maçonnerie sont libres jusqu'à la fin de la période d'étude malgré la proximité de nicheurs en sites exposés. La seule période d'interactions agressives entre les goélands argentés résidents est celle où les futurs nicheurs délimitent les territoires : l'exclusion de nouveaux venus pourrait alors être le fait des nicheurs dominants, ce qui placerait bien la qualité intrinsèque des individus, pas seulement par le biais de l'âge, au départ de la réussite reproductrice.

BIBLIOGRAPHIE

- Belant J.L., 1993. Nest-site selection and reproductive biology of roof- and island-nesting Herring Gulls. *Trans. 58th N.A.Wild. & Natur. Resour. Conf.* : 78-86
- Bogdanova M.I., Nager R.G. & Monaghan P., 2007. Age of the incubating parents affects nestling survivals: an experimental study of the herring gull *Larus argentatus*. *Journal of Avian Biology*, 38 : 83-93
- Boulinier T., Danchin E., Monnat J.-Y., Doutriant C. & Cadiou B., 1996. Timing of prospecting and the value of

information in a colonial breeding bird. *Journal of Avian Biology*, 27 : 252-256

Brown R.G.B., 1967. Breeding success and population growth in a colony of herring and lesser black-backed gulls *Larus argentatus* and *L. fuscus*. *Ibis*, 109 : 502-515

Burger J. & Lesser F., 1980. Nest site selection in an expanding population of herring gulls. *J. Field Ornithol.*, 51-3 : 270-280

Cadiou B., 2001. *Recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville de Lorient (Morbihan) en 2001*. Rapport Bretagne Vivante – SEPNEB / Ville de Lorient : 15p.

Calladine J., 1997. A comparison of Herring Gull *Larus argentatus* and Lesser Black-backed Gull *Larus fuscus* nest sites: their characteristics and relationships with breeding success. *Bird Study*, 44 : 318-326

Derian G., 2007. Paramètres reproducteurs du goéland argenté *Larus argentatus argenteus* en milieu urbain. *Alauda*, 75-4 : 353-372

Kim Y.S. & Monaghan P., 2005. Interacting effects of nest shelter and breeder quality on behaviour and breeding performance of herring gulls. *Animal Behaviour*, 69 : 301–306

R Development Core Team, 2008. *R : A language and environment for statistical computing*. R Foundation for Statistical Computing, Vienna. ISBN 3-900051-07-0, URL <http://www.R-project.org>.

Rock P., 2005. Urban gulls: problems and solutions. *British Birds*, 98 : 338-355

Thomas A., 1984. Les goélands sont dans la ville. *Penn ar Bed*, 116 : 33-34

Tinbergen N., 1956. On the functions of territory in gulls. *Ibis*, 98 : 401-412

Gwenael Derian
3 lot. la Châtaigneraie
56690 NOSTANG

ANNEXE : TESTS STATISTIQUES

Paramètres comparés	sites		Tests et résultats	Degré de significativité
	Exposés	Protégés		
La part des sites exposés augmente avec le temps	0,5 à 0,7	0,5 à 0,3	Spearman, S = 13,1515	< 0,01
Les sites protégés sont plus souvent utilisés que les sites exposés	Voir tableau 1		$\chi^2 = 48,416$, ddl = 7	< 0,0001
Date de nidification, moyenne $\pm$ écart-type (10 avril = 100)	118,4 $\pm$ 10,8	114 $\pm$ 9,5	Mann-Whitney, W = 10335,5	< 0,001
Date de premier poussin vu, moyenne $\pm$ écart-type	151,6 $\pm$ 7,4	148,3 $\pm$ 8,4	Mann-Whitney, W = 5571	< 0,001
Date d'envol, moyenne $\pm$ écart-type	185,2 $\pm$ 8,5	183,1 $\pm$ 7,9	Mann-Whitney W = 5431.5	< 0,05
Taille des nichées, 0 à 3 poussins			$\chi^2 = 36,1097$, ddl = 3	< 0,0001
Pourcentage de nichées à 3 poussins	35	69		
Taille des familles, 0 à 3 envols			$\chi^2 = 75,0773$, ddl= 3	< 0,0001
Pourcentage de familles à 3 envols (parmi les couples ayant au moins un poussin)	12	56		
Survie des poussins	0,58 $\pm$ 0,44	0,82 $\pm$ 0,3	Mann-Whitney W = 5175,5	< 0,001
Effectif	81	18		
Nidifications	182	105		
Poussins, total	320	263		
Envols, total	189	216	$\chi^2 = 47,8209$, ddl = 3	< 0,0001

UNE PARULINE DES RUISSEAUX

Seiurus noveboracensis

DANS LE FINISTERE, EN OCTOBRE 2008 :

PREMIERE OBSERVATION CONTINENTALE D'UNE

PARULINE EN FRANCE

Mikael Champion

INTRODUCTION

Le passage postnuptial est un événement tant attendu chaque année, par de nombreux observateurs. Parmi ces derniers, bon nombre rejoignent la Bretagne et plus particulièrement la pointe du Finistère et ses îles, Ouessant ou Sein principalement. En effet, notre situation géographique permet d'observer chaque année, outre les espèces communes, quelques raretés, égarées dans les flots de migrants. Parmi ces migrants rares à exceptionnels, nous distinguons deux provenances principales. La première concerne des oiseaux américains, observés chaque année dans l'ouest de la France, poussés chez nous par les dépressions traversant l'Atlantique ou transportés par le trafic maritime. La

seconde quant à elle, se rapporte aux oiseaux sibériens.

Les îles bretonnes voient débarquer des dizaines d'ornithologues chaque automne et les observations de « gags » varient d'une année à l'autre, mais il y a toujours une rareté à mettre dans ses jumelles.

L'OBSERVATION

Cette année, j'avais décidé de ne pas m'exiler sur un caillou en mer mais de passer du temps sur la côte et de prospecter le littoral à la pointe du Finistère. En effet, les milieux y sont identiques à ceux des îles et la situation géographique tout aussi favorable. Alors mis à part un effet moins concentrateur, il n'y a aucune raison de ne pas y dénicher aussi un « gag ».

Le 21 octobre 2008, accompagné de Jean-Yves Frémont, je décide d'aller observer dans un vallon situé sur la commune de Lampaul-Plouarzel. Ce vallon, légèrement encaissé et constitué principalement d'une saulaie bordant un petit ruisseau, est parallèle à la côte et distant de cette dernière de quelques centaines de mètres seulement. A notre arrivée dans le secteur, les migrateurs sont bien présents. Nous observons plusieurs pouillots véloces *Phylloscopus collybita*, ainsi que des roitelets huppés et à triple bandeaux *Regulus regulus* et *R. ignicapillus*. Après 10 minutes d'observation, notre regard est attiré par un pouillot véloce présentant les critères de la sous-espèce *abietinus* de l'est : oiseau très gris et blanc sans couleurs chaudes, de teinte comparable à une fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* et avec un bec et des pattes noires. Nous poursuivons notre balade et 50m plus loin, nous découvrons un pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*. Il apparaît clairement que le secteur est très bon pour les migrateurs ; nous sommes déjà pleinement satisfaits de nos découvertes. Notre contrat moral visant à prouver que le continent peut réserver des surprises, tout comme les îles du Ponant, est déjà rempli. Nous progressons tranquillement vers le bas du vallon quand 30 minutes plus tard, un oiseau, manifestement dérangé et surpris par notre passage, décolle du sol sous un roncier et se pose au bout d'une branche d'un arbuste, immobile, de profil. Nous le regardons, au début, en

disant en même temps « mais qu'est-ce que c'est que ce piaf ».

Nous comprenons alors immédiatement que nous avons à faire à quelque chose de très rare. Nous identifions l'oiseau comme étant une paruline des ruisseaux. Nous détaillons l'oiseau en évoquant mutuellement ce que l'on voit, jusqu'à ce que l'oiseau s'envole au bout d'environ 25 secondes pour plonger au fond du vallon dans une végétation dense.

DESCRIPTION

L'oiseau est donc de la taille et de la corpulence d'un pipit. Peut-être un peu plus grand qu'un pipit des arbres *Anthus trivialis*, il avoisine la corpulence du pipit maritime *Anthus petrosus*. Ce qui frappe d'emblée, c'est ce sourcil très apparent, relativement fin, qui va loin derrière l'œil : en arc de cercle, de couleur jaunâtre. Son bec est fin et très pointu (un peu plus épais à la base). Cela lui donne un « look » particulier, clairement cet oiseau n'a jamais été rencontré auparavant par l'un des deux observateurs.

Les parties supérieures de l'oiseau sont de teinte globale brune, les joues sont de la même couleur que le manteau mais délimitées par le trait loreal sombre et un trait sous-mustacien crème qui part du dessous du bec et entoure le dessous des parotiques, un peu à la façon d'une bergeronnette citrine *motacilla citreola* juvénile, mais il ne rejoint pas, comme chez cette dernière, l'arrière du sourcil.



photo 1 : paruline des ruisseaux (marais de Port-Louis - Guadeloupe, novembre 2006). A. Levesque



photo 2 : paruline des ruisseaux (Quebec, mai 2008). A. Rougeron

Le dessous de l'œil est marqué d'un petit croissant blanc. Le bec (voir forme ci-dessus) a la mandibule inférieure pâle à la base et la pointe foncée, la mandibule supérieure est entièrement foncée. Le dessus de la tête n'a pas été

vu, l'oiseau étant un peu au-dessus des observateurs. L'oiseau ne présente pas de barre alaire. Un des deux observateurs note un petit panel horizontal formé par les couvertures primaires un peu plus sombres, mais

l'ensemble des parties supérieures fait quand même bien monocolore.

La gorge et le haut de la poitrine sont blanc-jaunâtre avec de fines stries noirâtres verticales, assez denses sur la poitrine (c'est bien visible de côté). En revanche, sur les flancs, les stries sur fond jaunâtre sont un peu plus épaisses. Ces stries moins denses atteignent le bas-ventre mais sur un fond plus blanc. La région cloacale/sous-caudale est blanche sans stries. Les pattes sont rosâtres.

En vol, de derrière et de dessous, seule cette zone blanche apparaît, le reste (dessous des ailes notamment) apparaît sombre (sans couleurs apparentes).

De retour à la voiture, un rapide coup d'œil à notre guide nous conforte dans notre diagnostic. A la maison, les autres guides consultés confortent notre opinion, il ne peut s'agir d'une autre paruline. A cet égard, nous éliminons la paruline hochequeue *Seiurus motacilla* « trop blanche », alors que notre oiseau présentait du jaunâtre au sourcil, sur les côtés de la poitrine et le long des flancs (parties les plus visibles pour nous d'après notre angle de vue).

En raison de la teinte bien foncée et unie des parties supérieures (même si un léger panel vu uniquement par un des deux observateurs ressort légèrement aux couvertures primaires, mais le soleil à cet égard peut jouer sur les contrastes), de la netteté du sourcil et du fond blanc du bas ventre et de la région cloacale, nous pensons que cet oiseau est un adulte et non un 1^{er} hiver qui

présenterait un sourcil moins net, des parties supérieures moins unies (avec des liserés) et moins foncées et des parties inférieures plus jaunes.

Nous l'avons recherchée pendant une heure et demie dans le fouillis du vallon, sans succès (mais le milieu n'est pas aisé à prospecter par certains endroits). L'oiseau ne sera pas revu les jours suivants malgré les visites de nombreux observateurs venus tenter leur chance. Le pouillot à grands sourcils a été, quant à lui, observé sur le site jusqu'au 25 octobre.

DISCUSSION

La paruline des ruisseaux niche à travers la partie nord de l'Amérique du Nord, de l'Alaska à la Colombie britannique à l'ouest du Canada jusqu'à la Nouvelle-Ecosse dans le nord-est du Canada et jusqu'à la Nouvelle Angleterre aux Etats-Unis.

Elle hiverne du Mexique et sud de la Floride jusque dans le nord du Pérou et du Brésil, en passant par les Antilles.

Cette observation constitue la seconde mention française pour l'espèce, après la capture d'un oiseau femelle à Ouessant, le 17 septembre 1955. Cette donnée fournissait la première mention européenne à l'époque (Dubois *et al.*, 2008).

La paruline des ruisseaux reste d'apparition très rare sur notre continent. Il existe 8 mentions dans les îles

britanniques avec un individu de 1^{er} hiver du 30 septembre au 12 octobre 1958 à St Agnes, Scilly ; un oiseau du 3 au 7 octobre 1968 à Tresco, Scilly ; un autre du 29 septembre au 4 octobre 1982 à Bryher, Scilly ; un les 10 et 11 septembre 1983 à Cape Clear, Co Cork ; un oiseau capturé le 22 octobre 1988 et revu le lendemain à Gibraltar Point, Lincolnshire ; un individu de 1^{er} hiver observé les 29 et 30 août 1989 à St Agnes, Scilly ; un autre oiseau capturé le 14 octobre 1996 et ré-observé jusqu'au 17 à Portland, Dorset et enfin un oiseau observé du 27 au 30 août 2008 à Cape Clear, Co Cork. Cette dernière donnée est toujours en cours d'acceptation.

Une donnée provient des îles anglo-normandes avec l'observation d'un oiseau le 17 avril 1977 à Jersey. Il s'agit de la seule donnée printanière de l'espèce en Europe. Pour finir, un oiseau est découvert sur un bateau au large des Açores le 04 novembre 1996.

L'oiseau finistérien est donc le douzième observé en Europe si l'on prend en compte la donnée irlandaise en cours d'acceptation. En France, c'est la première paruline continentale.

Cette observation est à mettre en étroite relation avec l'observation, à la même période, de deux autres oiseaux américains dans le même secteur. En effet, un bécassin à long bec

Limnodromus scolopaceus juvénile est présent du 19 au 23 octobre dans le port de Porspaul à Lampaul-Plouarzel, site situé à moins d'un kilomètre du lieu de l'observation de la paruline, ainsi qu'une mouette de Bonaparte *Larus philadelphia* adulte du 05 au 21 sur la plage de Tréompan à Ploudalmézeau.

L'arrivée, quasi simultanée, de ces trois espèces nord-américaines à la suite d'une dépression ayant traversé l'Atlantique, ne laisse que peu de doute sur l'origine de ces oiseaux.

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier vivement Marc Duquet pour les informations qu'il m'a transmises.

BIBLIOGRAPHIE

Dubois P. J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris. 560 p.

Slack R., 2009. *Rare Birds Where and When. An Analysis of Status & Distribution in Britain and Ireland. Volume 1, sandgrouse to New World orioles*. Rare Birds Books, York. 483 p.

Mikaël Champion
1 bis rue de la Résistance
29810 PLOUMOGUER

En Bref...

Une hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris* en décembre en Bretagne

Dimanche 06 décembre 2009 : profitant d'une accalmie pendant cette période pluvieuse, je suis allé faire une petite randonnée sur la côte. C'est en arrivant à la pointe de Beg An Fry (Guimaëc, 29) que je vois un oiseau piquer le long des rochers. Je m'approche en m'attendant à voir un oiseau posé plus bas, mais c'est une hirondelle qui remonte et me frôle : queue courte, couleur brun-gris, couvertures sous alaires très sombres... C'est une hirondelle de rochers !



photo : hirondelle de rochers (La Beaume - Ardèche, août 2006). F. Poutrain

Une observation aux jumelles me permettra de mieux détailler son plumage, de voir les petites taches blanches sur la queue... L'oiseau chasse en faisant des allers-retours le long des rochers de la pointe, ne s'en écartant que d'une cinquantaine de

mètres, comme le fait généralement cette espèce. Je l'observe un bon quart d'heure assis sur un rocher, tandis qu'elle continue ces passages parfois près de moi. Je la quitte ensuite pour continuer mon chemin.

L'observation de cette espèce en Bretagne est assez exceptionnelle car l'hirondelle de rochers ne sort que rarement de son aire de répartition où elle est semi-migratrice : les populations septentrionales (Jura, Alpes du nord et Massif-Central) se déplacent vers le sud de l'Europe, tandis que les autres populations (Alpes du sud, pourtour méditerranéen) sont sédentaires. Cet automne 2009, d'autres individus ont été observés hors de l'aire de répartition habituelle : le 29/10/09 à Préfaïlles (44), le 8/11/09 à La Rochelle (17) et le 7/12/09 à Maastricht (NL), tandis qu'en Bretagne les 2 dernières observations datent de 2000 à Trégunc (29) et de janvier 2004 à Locmariaquer (56).

W. Guillet

Le possible martinet à ventre blanc *Apus melba* vu au dessus de Brest en décembre était une hirondelle de rochers !

L'oiseau vu dans le quartier de Bellevue puis quelques jours après au dessus du Bergot, à Brest, en plein mois de décembre 2009, était-il un martinet à ventre blanc ? Ivan Le Guilly nous rapporte cette observation pour le moins étonnante sans pour autant être

impossible. "Je l'ai vu qui tournait autour d'un immeuble à Bellevue [...] il est passé plusieurs fois à à peine 2/3 mètres de ma fenêtre". L'oiseau est décrit comme un martinet de grande taille, "plus gros et plus trapu que le martinet noir et de couleur marron plutôt clair" avec un "vol caractéristique du martinet (moins rapide que le noir)".



photo 1 : martinet à ventre blanc : le blanc est très visible (Espagne, mai 2010). X. Rozec

Cette description colle bien avec l'espèce. Le fait que le ventre blanc n'ait pas été observé, laisse cependant un doute sur l'identification, même si, sous certaines incidences et sans jumelles, ce critère pourrait ne pas être vu, cela paraît étonnant...



photo 2 : hirondelle de rochers, noter les points à la queue (Espagne, mai 2010). X. Rozec

L'auteur connaît l'espèce, car il l'a contacté la même année en Dordogne sur le site de Castelnau-la-Chapelle. Mais renseignements pris auprès d'ornithologues locaux, ce site accueille une colonie d'hirondelles de rochers *Ptyonoprogne rupestris* (Bonnet, *comm. pers.*). Le doute a existé un moment, d'autant que les martinets à ventre blanc nichent à deux kilomètres du site, donc pourraient le fréquenter.

Normalement le martinet à ventre blanc a disparu de France pour la fin octobre (Chantler *et al.*, 2000), mais comme le rapporte Jean-Claude Bonnet, sur le site précité de Dordogne, "le 10 décembre 2000, j'ai eu la surprise de voir 2 martinets à ventre blanc". D'ailleurs le nouvel inventaire des oiseaux de France (Dubois *et al.*, 2008) dit les données hivernales exceptionnelles mais pas impossibles.

En fait l'observation brestoise était probablement celle d'une hirondelle de rochers. Cette observation est à mettre en relation avec la découverte début décembre d'un oiseau de cette même espèce (le même ?), sur la côte nord du Finistère.

Chantler P. & Driessens G., 2000. *Swifts. A guide to the swifts and treeswifts of the world*. 2nd edition. Pica press, Mountfield : 272p.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 560 p.

T. Quelennec

Les monts d'Arrée brûlent...

Catastrophe les monts d'Arrée brûlent ! C'était le 23 mai dernier, le feu a pris sur la commune de Botmeur et s'est rapidement propagé du fait de la sécheresse de la végétation et d'un léger vent. Finalement après l'intervention de 240 pompiers au sol et de deux canadairs (le télégramme.fr), le feu sera maîtrisé puis arrêté. La presse a annoncé que 500 hectares de landes avaient été touchés, mais il semblerait que la réalité soit plus proche de 280 hectares, en fait (Ballot, *comm. pers.*). Et l'avifaune me direz-vous ? Le problème dans un tel événement c'est la date, puisqu'il s'agit de la pleine période de reproduction, donc évidemment un certain nombre de nichées ont disparu. La zone brûlée abrite la reproduction du busard cendré *Circus pygargus* et du courlis cendré *Numenius arquata*. Les nichées présentes cette année ont bien évidemment disparu. Comme c'est le cas aussi pour les espèces "moins prestigieuses" : fauvette pitchou *Sylvia undata*, locustelle tachetée *Locustella naevia* et tout le cortège des autres passereaux de la lande.

Les atteintes dépassent le cadre de l'avifaune puisque de nombreuses coquilles d'escargots de Quimper *Elona quimperiana* sont retrouvées sur le terrain brûlé (Ballot, *comm. pers.*). De même, des lichens intéressants (*Placopsis gelida* et *Pseudevernia furfuracea*) ont été carbonisés sur les rochers affleurant et mettront des

dizaines d'années à se régénérer (Séité, *comm. pers.*).



photo : moins d'un mois après le feu, les graminées reverdissent déjà (Botmeur - Finistère, juin 2010). T. Quelennec

Au premier abord, on peut considérer que cet incendie a entraîné des atteintes indéniables au patrimoine naturel. Toutefois, il semble que les feux de surfaces puissent avoir une influence positive sur un moyen terme. Ils participent à une régénération de la lande, finalement favorable au milieu et à ses habitants. D'ailleurs cette zone ne faisait pas partie des secteurs sur lesquels la lande est entretenue par une fauche régulière des agriculteurs. Alors finalement catastrophe ? Pas si sûr s'il s'agit bien d'un feu courant de surface... Dans le cas contraire les atteintes au milieu pourraient être plus durables.

Fin juin, c'est l'est des landes du Cragou qui sera touché mais l'ampleur est bien moindre. Ce printemps sec favorise de tels incendies.

T. Quelennec